



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 140**

Le lundi 25 novembre 2024

---

Présidente : L'honorable Hedy Fry





## Comité permanent du patrimoine canadien

Le lundi 25 novembre 2024

• (1110)

[Français]

**La présidente (L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 140<sup>e</sup> réunion du Comité permanent du patrimoine canadien.

[Traduction]

Avant de commencer, je vous rappelle quelques consignes, même si la plupart d'entre vous les connaissent déjà, par exemple où placer votre appareil afin d'éviter de causer des chocs acoustiques aux interprètes. N'oubliez pas de lire cette petite carte. Vous avez cet autocollant sur lequel placer votre équipement.

La réunion se déroule en mode hybride. Je pense que vous connaissez les règles. Vous devez vous adresser à la présidence et poser vos questions par son intermédiaire. Ne parlez que si je vous donne la parole. Ne prenez pas de photos de votre écran Zoom et ainsi de suite. La plupart d'entre vous connaissent maintenant la chanson.

J'imagine que Mme Tait aussi la connaît.

Nous allons commencer.

À 30 secondes de la fin de votre intervention, je vous ferai un signal du pouce ou un signal quelconque pour vous en informer.

Je souhaite la bienvenue à Catherine Tait, de CBC/Radio-Canada.

Madame Tait, soyez la bienvenue. Comme vous le savez, vous disposez de cinq minutes.

**Mme Catherine Tait (présidente et directrice générale, Société Radio-Canada):** Merci, madame la présidente, et mesdames et messieurs les membres du Comité.

C'est la cinquième fois que je me présente devant vous en 12 mois. À chacune de mes comparutions, je vous ai demandé avec insistance de prendre en compte la fragilité du secteur médiatique canadien et l'importance d'un diffuseur public fort, capable de s'assurer que les Canadiens et Canadiennes continuent d'avoir accès à des nouvelles et des contenus d'information fiables et crédibles, produits par des journalistes canadiens, afin qu'ils puissent continuer de découvrir tout le talent et de nos artistes et l'excellence de nos athlètes amateurs et célébrer leurs réussites, et qu'ils puissent maintenir le contact et échanger entre eux, où qu'ils vivent.

Pourtant, certaines personnes sont convaincues que nous n'avons plus besoin d'un diffuseur public et que les options de rechange se comptent aujourd'hui par milliers, mais ces options sont-elles exploitées par des Canadiens, pour les Canadiens? Est-ce qu'elles offrent un journalisme indépendant qui répond à des normes de

qualité clairement définies? Est-ce qu'elles investissent dans la programmation canadienne? Est-ce qu'elles veillent à faire découvrir les artistes de notre scène musicale et littéraire, en français, en anglais et dans huit langues autochtones?

[Français]

Il y a 90 ans, un gouvernement conservateur a fait un choix, celui d'investir des fonds publics dans la création d'un diffuseur public canadien afin de protéger la culture canadienne. À l'époque, la menace venait des stations de radio américaines qui diffusaient leurs ondes au nord de la frontière.

Aujourd'hui, la menace est bien plus grande. Les entreprises étrangères inondent notre marché et elles empochent 94 % des revenus tirés des services numériques au Canada. C'est la survie même de l'industrie médiatique canadienne qui est en péril, de même que l'accès de la population à l'information dont elle a besoin.

[Traduction]

D'autres pays continuent d'investir dans leurs médias publics. Et ils investissent beaucoup plus que nous, en moyenne 78 \$ par habitant, soit plus du double du montant investi au Canada.

À l'heure actuelle, CBC/Radio-Canada coûte aux Canadiens 32 \$ par année, soit moins de 3 \$ par mois. En fait, c'est plutôt le moment d'augmenter notre investissement dans la radiodiffusion publique, pas de le réduire.

Nous vous avons remis de la documentation sur quelques-unes des façons dont CBC/Radio-Canada sert la population canadienne.

Voici ce qui est en jeu: les contenus de nouvelles et d'information auxquels la majorité des Canadiens font confiance, l'avenir du plus grand investisseur dans la création d'émissions canadiennes originales, les émissions de radio et les balados les plus populaires et l'accès à un service numérique gratuit qui accueille chaque mois 21 millions de Canadiens pour s'informer sur l'actualité.

[Français]

CBC/Radio-Canada, c'est tout cela. Financée par l'ensemble de la population canadienne, elle sert tous les Canadiens et les Canadiennes, où qu'ils vivent et quelle que soit leur langue. Au moment où d'autres médias canadiens font des compressions budgétaires et où les auteurs, les créateurs, les musiciens et les athlètes canadiens ont de moins en moins d'occasions de se faire remarquer et de bâtir leur carrière, comment peut-on penser que le fait de sabrer le financement en radiodiffusion publique pourrait améliorer les choses pour qui que ce soit?

[Traduction]

Voici ce que Ken Whyte, un auteur conservateur et le tout premier éditeur en chef du *National Post*, a dit récemment à propos de l'idée de définancer CBC:

Cette mesure pourrait faire du bien à certains conservateurs, mais ne fera rien de bon pour la culture du pays, notre compréhension du Canada, la capacité de nos différentes régions de communiquer entre elles, de se comprendre et même de se disputer. Elle ne va qu'empirer les choses.

Je conseille vivement aux membres du Comité d'aller à la rencontre des Canadiens et des Canadiennes. Parlez à des gens de Trois-Rivières, de Saint-Boniface, de Prince Rupert, de Rankin Inlet, qui comptent sur CBC/Radio-Canada pour s'informer. Parlez à des auteurs canadiens qui connaissent de grands succès de librairie après que leur livre a été présenté dans le cadre des émissions *Le combat national des livres* ou *Canada Reads*. Parlez à ceux et celles qui comptent sur nous dans des situations difficiles, que ce soit une pandémie, des feux de forêt ou des inondations, parce que nous leur fournissons l'information nécessaire pour protéger leur famille.

J'ai eu le privilège de discuter avec des gens de partout au pays ces six dernières années. Je sais qu'une majorité de Canadiens aiment leur diffuseur public. D'autres ne l'aiment pas, et je les ai rencontrés aussi. Nous écoutons leurs suggestions sur ce que nous pourrions mieux faire, par exemple, déployer des journalistes dans des communautés délaissées par les médias, lancer des balados locaux, donner aux Canadiens de nouvelles façons de nous dire ce qui est important pour eux.

• (1115)

Si j'ai appris une chose durant mon mandat, c'est que CBC/Radio-Canada est un service indispensable, qui unit les gens de partout au pays. Perdre notre diffuseur public, ça ne fera pas du Canada un meilleur pays.

Merci.

**La présidente:** Nous allons maintenant passer aux questions, avec un premier tour de six minutes. Monsieur Kurek, c'est à vous.

**M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame Tait, merci de revenir témoigner devant le Comité.

Je trouve intéressant que vous ayez omis de mentionner, dans votre déclaration préliminaire, la raison pour laquelle vous avez été convoquée à nouveau ici, à savoir les 18 millions de dollars versés en primes par CBC/Radio-Canada.

**M. Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.):** J'invoque le Règlement, madame la présidente.

J'ai deux remarques à faire. Premièrement, le son en ligne est intermittent. Nous n'entendons pas la moitié de ce que dit M. Kurek. Je ne sais pas s'il y a moyen de régler ce problème, mais c'est... Je ne vais pas m'attarder là-dessus, mais c'était très difficile d'entendre ce qu'il disait. Je ne sais pas si c'est son micro qui pose problème, ou s'il est dans la salle. C'était un peu la même chose avec Mme Tait, mais c'était beaucoup plus difficile de décoder les propos de M. Kurek.

**La présidente:** Nous allons suspendre la séance un moment pour régler ce problème.

Je suis désolée, monsieur Kurek.

Je suis désolée, madame Tait.

Oui, essayons de comprendre ce qui se passe.

• (1115)

(Pause)

• (1120)

**La présidente:** Nous reprenons nos travaux.

Veuillez reprendre du début, monsieur Kurek.

**M. Damien Kurek:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame Tait, merci de revenir témoigner devant le Comité permanent du patrimoine canadien.

Je trouve intéressant que vous ayez omis de mentionner, dans votre déclaration préliminaire, les 18 millions de dollars versés en primes. D'après ce que me disent des milliers de Canadiens, c'est certainement...

**M. Taleeb Noormohamed:** J'invoque le Règlement, madame la présidente.

**M. Damien Kurek:** Si les libéraux ne veulent pas parler des primes, ils pourraient au moins le dire clairement.

**La présidente:** Monsieur Kurek, il y a un rappel au Règlement.

De quoi s'agit-il, monsieur Noormohamed?

**M. Taleeb Noormohamed:** J'ai deux choses à dire. Premièrement, M. Kurek me connaît assez bien pour savoir que nous ne jouons pas de petits jeux... Nous avons vraiment un problème de son et il semble y avoir encore du grésillement, je vous le signale.

Deuxièmement, je veux aussi m'assurer que nous comprenons bien la raison pour laquelle Mme Tait comparait aujourd'hui. Je crois comprendre que c'est pour donner suite à l'ordre de la Chambre concernant les compressions à CBC/Radio-Canada, et non pas les primes. Je veux simplement préciser sur quoi devrait porter notre discussion aujourd'hui.

**La présidente:** Je vous remercie, monsieur Noormohamed.

Monsieur Kurek, poursuivez.

**M. Damien Kurek:** Ce n'était clairement pas un rappel au Règlement. Il semble que les libéraux sont terrifiés, et Mme Tait aussi, à l'idée de parler des 18 millions de dollars versés en primes à différents cadres de CBC/Radio-Canada.

Madame Tait, dans votre déclaration préliminaire, vous avez demandé plus d'argent, mais la dernière fois que le gouvernement a accordé plus d'argent à CBC/Radio-Canada, cet argent a servi à payer des primes. Pour démontrer le leadership de la haute direction — nous vous l'avons déjà demandé, mais vous n'avez pas répondu clairement, alors je vais vous donner une autre occasion de répondre aujourd'hui —, allez-vous refuser catégoriquement toute prime qui vous est offerte, puisque votre mandat à titre de présidente-directrice générale de CBC/Radio-Canada prendra bientôt fin?

**Mme Catherine Tait:** Madame la présidente, il y a plusieurs sous-questions dans cette question. Avec votre permission...

**La présidente:** J'ai entendu cela, et je veux vraiment corriger l'idée... Si le Comité le souhaite, je peux relire la motion. Elle porte sur les compressions effectuées à CBC/Radio-Canada et des conséquences de la suppression du financement de CBC. C'est l'un des points qui étaient clairs. Il n'était pas question des primes parce que, rappelez-vous, Mme Tait était ici il n'y a pas si longtemps pour parler des primes. Je vous lis un extrait de la motion: « y compris comment la menace libérale de réduire le financement a entraîné des centaines de suppressions d'emplois à CBC-Radio-Canada et les effets sur les petites communautés, comme l'a promis le chef de l'opposition officielle » et « les conséquences de la suppression du financement de CBC et de Radio-Canada ». C'est clairement ce que dit la motion.

• (1125)

**M. Damien Kurek:** Merci, madame la présidente.

Écoutez, je pense que Mme Tait a clairement demandé plus d'argent dans sa déclaration préliminaire. Si la dirigeante de l'organisation refuse de prendre cet engagement, de dire qu'elle n'acceptera pas une prime qui pourrait s'élever à des centaines de milliers de dollars de fonds publics, au moment où des gens sont mis à pied, les conservateurs ne croient pas que... La dernière fois que CBC/Radio-Canada a demandé plus d'argent, cet argent a servi à payer des primes.

Madame Tait, par respect pour la société que vous avez dirigée au cours des dernières années, êtes-vous prête à dire, aujourd'hui, que vous allez refuser, si elle vous est offerte, une prime financée par les contribuables?

**Mme Catherine Tait:** Madame la présidente, j'ai déjà comparu cinq fois devant le Comité, et je crois avoir répondu on ne peut plus clairement aux questions concernant le système de rémunération au rendement. Je tiens à rectifier les faits. Le financement que CBC/Radio-Canada a reçu, soit les 42 millions de dollars, a permis de sauver 454 des 800 emplois qui devaient être supprimés. Je tiens à préciser que cet argent a servi à sauver des emplois.

**M. Damien Kurek:** Imaginez, vous dites que cet argent a servi à sauver des emplois, mais il reste que 18 millions de dollars ont quand même été versés en primes. Cet argent provenait des poches des contribuables. Madame Tait, votre mandat à CBC/Radio-Canada prendra fin au début de janvier. Vous engagez-vous à ne pas accepter une indemnité de départ financée par les contribuables à la fin de votre mandat?

**Mme Catherine Tait:** Permettez-moi de préciser que le versement de ces 18 millions de dollars était une obligation de la société d'État envers les 1 180 employés non affiliés. Nous avons une masse salariale de près de 900 millions de dollars. Si le député croit que nous prenons des décisions frivoles au sujet de la rémunération au rendement, je dois remettre les pendules à l'heure. Ces rémunérations sont prévues au début de chaque exercice, il est donc tout à fait inexact de laisser entendre que les fonds versés à la fin de l'exercice ont été utilisés à cette fin.

**M. Damien Kurek:** Nous parlons de 71 000\$ par cadre, en moyenne. C'est plus que ce que gagne un Canadien moyen. Madame Tait, vous gagnez plus que le premier ministre, mais vous ne voulez pas vous engager à refuser une indemnité de départ financée par les contribuables. Je vous pose à nouveau la question aujourd'hui, madame Tait: allez-vous refuser une indemnité de départ payée par les contribuables à la fin de votre mandat de présidente-directrice générale de CBC/Radio-Canada?

**Mme Catherine Tait:** Comme je l'ai répété à maintes reprises au Comité, je n'ai reçu aucune rémunération au rendement depuis 2021-2022. Conformément aux modalités de ma rémunération, et de celle de toutes les autres personnes nommées par le gouverneur en conseil — chaque président du conseil d'administration et chaque PDG de toutes les sociétés d'État —, cela comprend le salaire et la rémunération au rendement. Je laisse cette décision au gouvernement.

**M. Damien Kurek:** Vous pourriez refuser cette indemnité aujourd'hui, mais vous ne le ferez pas.

Combien de temps me reste-t-il?

**La présidente:** Il vous reste une minute, mais j'ai remarqué... Je pense avoir déjà entendu cette question une dizaine de fois au cours de nos réunions antérieures. Mme Tait y a répondu. Voulez-vous poursuivre, monsieur Kurek?

**M. Damien Kurek:** Merci. Je vais simplement ajouter ceci. Madame Tait, dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que vous parlez régulièrement aux Canadiens. Les courriels internes que vous avez envoyés, auxquels nous avons eu accès par le biais de la Loi sur l'accès à l'information, laissent entendre que le mouvement préconisant le « dé financement de la CBC » prend de l'ampleur. À en juger par votre témoignage d'aujourd'hui, comme cela a été le cas lors de vos dernières comparutions, cela n'a rien de surprenant. Nous assistons à une érosion de la confiance dans le radio-diffuseur public. Les revenus sont en baisse. Les revenus publicitaires sont aussi en baisse et, surtout, votre programmation attire moins de téléspectateurs. Avez-vous des regrets, madame Tait, liés à votre mandat comme présidente-directrice générale de CBC/Radio-Canada?

**La présidente:** Madame Tait, vous avez 30 secondes.

**Mme Catherine Tait:** Madame la présidente, puis-je répondre aux accusations mensongères du député?

Toutes les entreprises médiatiques du pays suppriment des emplois. Notre industrie est en crise. Dans notre cas, nous avons prévu la suppression de 800 emplois. Nous avons travaillé fort pour nous assurer qu'il s'agissait, dans la plupart des cas, de postes vacants. Au bout du compte, nous avons donc supprimé 205 postes.

Je pense que nous ne parlons pas des bonnes choses ici. Les revenus générés par nos services numériques ont triplé depuis mon arrivée à CBC/Radio-Canada. En fait, les cotes d'écoute sont en hausse sur les plateformes numériques parce qu'avec tout le respect que je dois au député, le nombre de téléspectateurs en général est en baisse.

Si je peux me permettre, nous devons nous appuyer sur les faits. J'ai fourni à tous les membres du Comité cet excellent document préparé par mon personnel sur les faits concernant CBC/Radio-Canada. Je vous encourage vivement à prendre le temps de le lire pour en savoir plus sur le comportement des téléspectateurs canadiens. Ils sont en ligne. Les Canadiens regardent les émissions de CBC/Radio-Canada sur YouTube et sur des téléviseurs connectés.

• (1130)

**La présidente:** Merci, madame Tait.

J'invite maintenant la députée libérale Anju Dhillon à prendre la parole. Vous avez six minutes, je vous en prie.

**M. Taleeb Noormohamed:** Je pensais que Mme Gainey allait intervenir durant ce tour, madame la présidente.

**La présidente:** Je suis désolé, monsieur Noormohamed, sur ma liste, c'est écrit Mme Dhillon.

**M. Michael Coteau (Don Valley-Est, Lib.):** Pouvez-vous m'inscrire, madame la présidente. Je vais intervenir.

**La présidente:** D'accord. Allez-y, monsieur Coteau.

**M. Michael Coteau:** Merci beaucoup, madame Tait. Comme vous l'avez dit, c'est la cinquième fois que vous venez témoigner devant le Comité. Nous vous sommes reconnaissants d'être ici.

Chaque fois qu'ils en ont l'occasion, les conservateurs cherchent un angle pour justifier les compressions qu'ils proposeraient à la CBC. Ils ont été très clairs. Leur critique en matière de patrimoine...

**Un député:** Personne ne peut entendre M. Coteau.

**La présidente:** Monsieur Coteau, les gens disent qu'ils ne vous entendent pas. Nous allons essayer de régler le problème.

Qu'est-ce qui cloche aujourd'hui?

Pouvez-vous essayer encore une fois, monsieur Coteau?

**M. Michael Coteau:** M'entendez-vous maintenant?

**La présidente:** Je vous entends très bien, mais je ne sais pas si les autres vous entendent.

**M. Michael Coteau:** Qui ne pouvait pas m'entendre?

**M. Damien Kurek:** Tout le monde.

**La présidente:** Tout le monde, sauf moi.

**M. Taleeb Noormohamed:** M. Kurek ferait peut-être bien de retirer sa remarque au sujet des petits jeux, parce que nous avons vraiment un problème de son.

**M. Michael Coteau:** Nous savons que les conservateurs ont...

**La présidente:** Je suis désolée. Nous allons devoir suspendre la séance pour régler ce problème.

Monsieur Coteau, personne ne vous entend, sauf moi.

• (1130) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1135)

**La présidente:** M. Coteau avait la parole.

Monsieur Coteau, je vais vous laisser recommencer, comme je l'ai fait pour M. Kurek tout à l'heure.

**M. Michael Coteau:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci également à Mme Tait de se joindre à nous aujourd'hui.

Comme elle l'a mentionné tout à l'heure, c'est la cinquième fois qu'elle vient témoigner ici. Il est évident que, chaque fois qu'elle comparait, les conservateurs essaient de parler du plan qu'ils ont présenté aux Canadiens pour se débarrasser de la CBC.

Nous savons que le diffuseur public joue un rôle important au Canada français, dans les régions rurales et partout au pays. Il est aussi un élément important du patrimoine de notre pays et il en fait la promotion.

Il y a beaucoup de fausses idées qui circulent au sujet de CBC/Radio-Canada. Ce sont des mensonges propagés par les conservateurs qui cherchent à créer l'illusion que l'auditoire de la société d'État est en chute libre. En fait, je vous ai déjà posé cette question deux fois. En réalité, les cotes d'écoute sont en hausse, si nous te-

nons compte de la façon dont les gens consomment le contenu médiatique aujourd'hui.

La question que nous devons nous poser, je suppose, c'est où en sommes-nous aujourd'hui. Est-ce que la transition vers les plateformes numériques a permis à la CBC/Radio-Canada d'accroître son auditoire?

**Mme Catherine Tait:** Oui, je vais prendre l'exemple de l'émission *The National*, parce qu'elle est souvent citée quand on parle de la baisse de notre auditoire. Il y a une dizaine d'années, 1,2 million de personnes regardaient cette émission à la télévision. Aujourd'hui, environ 1,3 million de personnes écoutent *The National*, mais seulement la moitié d'entre eux par le biais de la télévision. Il y a encore beaucoup de gens qui regardent la télévision conventionnelle ou linéaire, et les autres — de plus en plus nombreux, en fait — s'informent sur YouTube, CBC Gem ou à partir de téléviseurs connectés.

Pour que ce soit très clair, les gens doivent comprendre qu'un téléviseur connecté, c'est différent de la télévision linéaire. C'est un appareil connecté à l'internet. Le téléviseur connecté vous permet d'avoir accès à Netflix, YouTube et Crave, ainsi qu'à CBC Gem, à CBC News Network ou RDI et à toutes ces fantastiques chaînes canadiennes offertes sur un appareil connecté. Les gens doivent comprendre que les Canadiens s'informent désormais en ligne. Cela ne veut pas dire qu'ils ont délaissé CBC/Radio-Canada.

• (1140)

**M. Michael Coteau:** Merci beaucoup.

J'espère que les conservateurs écoutent bien cette réponse, parce que pour une raison quelconque... Je ne sais pas pourquoi ni où il y a un blocage — je ne parle pas du Bloc —, mais du blocage face à l'information qui leur est présentée. Pour une raison quelconque, ils reviennent toujours aux cotes d'écoute. Nous savons que l'audience est en hausse et nous savons aussi que CBC/Radio-Canada réussit très bien à rejoindre les Canadiens.

C'est intéressant. Les conservateurs acceptent aisément que beaucoup de nos médias au Canada aient été achetés par des entreprises américaines. À l'instar de nombreux pays du G20, nous avons chez nous un diffuseur public qui appartient aux Canadiens et qui promeut le contenu canadien.

Comme je l'ai dit à la première réunion à laquelle vous avez assisté, j'ai grandi en regardant CBC/Radio-Canada. Bon nombre des personnages qui ont peuplé mon enfance venaient de CBC et de TVOntario, dont je suis aussi un fervent partisan. C'est notre patrimoine dans ce pays. Les émissions de télévision des années 1970 et 1980 n'auraient jamais pu être diffusées sur des réseaux américains si elles n'avaient pas été financées par les contribuables canadiens.

Je ne comprends pas pourquoi les conservateurs sont si hostiles à CBC, l'un des derniers véritables réseaux nationaux canadiens à travailler directement avec les Canadiens, à être financés par les contribuables et à être de propriété publique. Je n'arrive tout simplement pas à comprendre pourquoi ils s'y opposent à ce point. Pourtant, quand on regarde la tendance qui se dessine au Canada et les médias dans leur ensemble, ils semblent d'accord, pour une raison ou une autre, avec le fait que des entreprises américaines acquièrent des entreprises et des médias canadiens. C'est très difficile à comprendre.

L'une des faussetés qu'ils véhiculent, c'est qu'ils peuvent garder Radio-Canada et se débarrasser de la CBC.

Je vais donc vous poser la question suivante. S'agit-il de deux entités autonomes ou sont-elles interreliées à différents niveaux? Pouvez-vous dissocier ces deux entités de la radiodiffusion en espérant qu'elles survivront ou qu'au moins, l'une d'elles survivra?

**Mme Catherine Tait:** Je vous remercie de la question.

Comme je l'ai déjà expliqué, CBC/Radio-Canada ne reçoit qu'un seul crédit parlementaire. Les fonds sont ensuite répartis ainsi: 56 % vont aux services anglais de la CBC et 44 % aux services français de Radio-Canada. La distinction s'arrête là, parce que leurs services sont connectés et interdépendants, en ce sens que les deux entités se partagent les stations locales, l'équipement et la technologie.

Prenons l'exemple des Jeux olympiques, car j'ai oublié d'en parler tout à l'heure. Les Jeux olympiques ont été diffusés dans un esprit de collaboration absolue entre la CBC et Radio-Canada. En fait, le diffuseur public assume environ 80 % des coûts, parce qu'il génère environ 80 % des revenus associés aux Jeux olympiques. Donc, sans la CBC, Radio-Canada ne serait pas en mesure de présenter les Jeux olympiques aux Canadiens.

Nous collaborons dans le cadre de nombreux programmes. Je vous donne l'exemple de l'une de nos stations régionales à Edmonton, où un journaliste de la CBC peut aller faire un reportage avec un caméraman de Radio-Canada. En fait, ces deux professionnels pourraient présenter des contenus ensemble dans leur langue respective.

Soyons clairs, ce ne sont pas deux entreprises distinctes. Elles forment un tout. Elles jouissent évidemment d'une très grande indépendance éditoriale, mais elles ont une infrastructure commune.

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Tait. Votre temps est écoulé.

Merci, monsieur Coteau.

C'est maintenant au tour de M. Champoux, du Bloc. Vous disposez de six minutes.

• (1145)

[Français]

**M. Martin Champoux (Drummond, BQ):** Merci, madame la présidente.

Madame Tait, je vous remercie d'être de retour parmi nous. Je vais commencer à croire que vous y prenez goût et que vous allez vous ennuyer de nous après votre départ.

Comme plus de 80 % des Canadiens, je souhaite préserver notre diffuseur public. Il est essentiel, particulièrement dans le climat actuel, d'avoir une entreprise qui présente les nouvelles avec rigueur, même si certains contestent cet état de fait. Il faut sauver l'information à tout prix, et CBC/Radio-Canada fait partie des outils dont on doit profiter pour le faire.

Cela dit, il existe quand même des frustrations tout à fait légitimes chez les utilisateurs — depuis l'arrivée des plateformes en ligne, on peut effectivement parler d'utilisateurs —, les téléspectateurs et les auditeurs. Par exemple, la fin de semaine dernière, je voulais regarder la finale de la Coupe Vanier. Je félicite d'ailleurs le Rouge et Or, qui a remporté une brillante victoire. Lorsqu'on ouvre l'application, on nous demande de nous connecter à notre compte

et, pendant la diffusion du match, il y a des périodes de publicité. Ces choses deviennent frustrantes, à un moment donné. Les gens se demandent pourquoi ils doivent se créer un compte, même si c'est gratuit, pour accéder au contenu qu'ils paient avec leurs taxes et impôts. Vous connaissez la chanson.

Si on souhaite maintenir un diffuseur public en santé — c'est le cas de 80 % des Canadiens — et si on veut qu'il prospère dans l'environnement changeant dans lequel se trouve le monde des médias et de l'information, la solution serait peut-être de se libérer des frustrations qui reviennent assez souvent. Je sais que c'est très contesté par mes collègues conservateurs, mais, comme vous l'avez dit vous-même, injecter plus d'argent dans le diffuseur public permettrait de réduire le besoin de recourir à la publicité et aux abonnements. Cela contribuerait beaucoup à éliminer certaines des frustrations qui sont utilisées comme argument par ceux qui souhaitent mettre fin au financement de CBC/Radio-Canada.

Avez-vous une estimation de ce que cela coûterait de plus, par Canadien, pour se libérer de la publicité dans les émissions d'information, dans un premier temps? On s'entendra pour dire que, si on enlevait tout d'un coup sec et qu'on augmentait substantiellement le financement public, cela pourrait donner un grand coup et cela ne s'absorberait pas si facilement que cela, du point de vue de la perception, du moins.

Qu'en pensez-vous? Avez-vous une idée du montant qu'on devrait s'attendre à déboursier, en tant que Québécois et Canadiens, pour éliminer les frustrations qui reviennent le plus souvent en ce qui a trait au diffuseur public?

**Mme Catherine Tait:** Je vais faire quelques remarques sur les frustrations, notamment celles qui sont liées à la nécessité de se connecter.

Nous vivons dans un monde numérique, en ce moment. À quoi servirait un service numérique si on y avait accès sans avoir cette obligation? La force de nos services numériques, c'est qu'ils permettent, en collectant les données des Canadiens, d'en apprendre chaque jour sur leurs besoins...

**M. Martin Champoux:** Dans ce cas, je vais préciser mon exemple, madame Tait.

Plusieurs services en ligne de la CBC et de la Société Radio-Canada, la SRC, ne sont pas inclus dans le forfait, et on doit payer pour y avoir accès. Je vais ajouter cette frustration à l'inconvénient de devoir se connecter, qui peut être justifié par la collecte de données.

**Mme Catherine Tait:** Vous parlez donc des abonnements et de la publicité.

Aujourd'hui, un montant d'environ 400 millions de dollars du budget de CBC/Radio-Canada est lié aux revenus commerciaux. Cela veut dire qu'il faudrait alors remplacer ces 400 millions de dollars.

De plus, dans le cas de la publicité dans les services télévisuels, par exemple, il faudrait alors combler quelques minutes par de la programmation.

Je pense que mon prédécesseur, il y a presque sept ans, a précisé que le montant était à peu près entre 400 millions et 500 millions de dollars pour éviter ce genre de paiement.

**M. Martin Champoux:** Je comprends qu'on parle de 400 millions à 500 millions de dollars, parce qu'on compenserait les revenus publicitaires qu'on abolirait. On ajouterait une capacité de production de contenu pour combler ces minutes. C'est un élément très important.

Toutefois, on ne parle pas nécessairement de faire cela d'un coup sec et de remplacer ces 400 millions ou 500 millions de dollars.

Je reviens au fait que notre diffuseur public fait partie de ceux qui coûtent le moins cher par personne parmi l'ensemble des pays qui ont un diffuseur public. Il nous coûte environ 33 \$ par Canadien par année.

**Mme Catherine Tait:** Voilà.

Le coût moyen dans l'ensemble des pays est 78 \$. Vous pouvez faire la différence: elle est d'environ 45 \$.

• (1150)

**M. Martin Champoux:** Si on augmentait cette contribution à 45 \$ par personne, les gens ne vivraient plus ces frustrations. Les gens qui adhèreraient à ce discours seraient peut-être moins nombreux, finalement, parce que les frustrations liées à l'offre du diffuseur public seraient un peu moins importantes.

Vous avez mentionné tout à l'heure qu'il est impossible de retirer le financement de la CBC sans que cela ait des effets majeurs sur les services en français de la SRC. J'aimerais avoir un peu plus de détails là-dessus. On peut penser, par exemple, aux styles de production qui rapporteraient de l'argent plus régulièrement. Vous avez parlé des Olympiques tantôt, mais cet événement a lieu une fois aux deux ans, Jeux d'hiver et Jeux d'été confondus.

Concrètement, dans la vie de tous les jours, comme véhicule de la culture québécoise et francophone, quelles seraient les conséquences sur la production d'émissions de variétés, et ainsi de suite, si on en venait à mettre fin au financement de la CBC?

**Mme Catherine Tait:** Comme je l'ai dit tout à l'heure, les services français et anglais sont étroitement liés et interdépendants. Bien sûr, dans le cas d'une émission entièrement francophone comme *En direct de l'univers*, il n'y aurait pas d'incidence directe.

Cependant, si le financement de la Société Radio-Canada est affaibli par le fait qu'on a retiré le financement de la CBC, il y aura un problème. Comme je l'ai dit, il y a une interdépendance entre la CBC et la SRC, ce qui fait qu'il y aura des compressions budgétaires dans toute la production, celle qui se fait chez nous et celle qui se fait avec les producteurs indépendants.

[Traduction]

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant Niki Ashton, du NPD.

Vous avez six minutes, madame Ashton.

**Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je souhaite la bienvenue à Mme Tait à ce qui sera, j'imagine, sa dernière comparution au Comité à ce titre.

Madame Tait, vos fréquentes comparutions à notre comité démontrent à quel point les Canadiens tiennent à CBC/Radio-Canada. Il est impossible de représenter une collectivité rurale, nordique ou autochtone, ou de vivre dans une région francophone du Canada, si

nous ne comprenons pas le rôle important que joue notre diffuseur public.

Pour bon nombre d'entre nous, CBC/Radio-Canada a toujours été le seul diffuseur à relayer nos nouvelles locales, mais sa dépendance à l'égard des grandes villes pour vendre des nouvelles portant sur de petites collectivités est un problème. L'obsession de son conseil d'administration à verser des primes exorbitantes à ses cadres supérieurs, tout en supprimant des emplois, pose également problème.

CBC/Radio-Canada est notre diffuseur public. Il n'est pas là pour imiter les diffuseurs privés, qui accordent la priorité aux primes et aux profits et non aux emplois de leur personnel et à la diffusion de nouvelles locales. Les Canadiens méritent mieux de la part de CBC/Radio-Canada.

Au NPD, nous n'appuyons pas les attaques frontales des conservateurs contre le diffuseur public. Celui-ci joue un rôle essentiel pour le Canada, pour notre démocratie et pour toutes nos collectivités, mais il doit faire mieux. Il est temps d'interdire à CBC/Radio-Canada de verser des primes. Il est temps d'investir dans les services locaux et régionaux, notamment dans les régions comme la mienne, où la société d'État n'a pas de présence permanente, sa station étant fermée depuis des années.

En terminant, madame Tait, j'espère que votre successeuse prendra bonne note de ces commentaires pour guider le travail qui l'attend. Les enjeux liés à la possibilité de perdre notre diffuseur public sont trop importants.

En ce qui concerne les médias locaux, nous avons entendu dire ici, dans le Nord du Manitoba, que la CBC a finalement trouvé le candidat qui pourrait être nommé à un poste qui est vacant dans notre région depuis un certain temps déjà. C'est une très bonne nouvelle, sauf que nous savons que la dernière fois que cette promesse nous a été faite, le contrat n'a duré que deux mois. Je me pose des questions au sujet de la personne qui occupera cette fonction au début de l'année prochaine. Son mandat sera-t-il de plus de deux mois? Combien de temps peut-on espérer que son mandat durera? Nous espérons évidemment, nous qui habitons dans le Nord et au Manitoba en général, qu'il s'agira d'un engagement à long terme de la part de la société d'État.

**Mme Catherine Tait:** J'aimerais simplement dire à la députée qu'elle n'est pas sans savoir que nous avons déployé beaucoup d'efforts pour pourvoir ce poste à Thompson, au Manitoba. C'est une question qui nous tient à cœur, et j'espère sincèrement que le prochain titulaire restera en pose plus longtemps. La personne qui était là auparavant n'avait pas un contrat à court terme, elle est partie de son propre gré.

L'engagement est donc là. Comme nous l'avons dit il y a quelques semaines, CBC/Radio-Canada s'engagera à embaucher 25 nouveaux journalistes dans des stations de partout au pays, surtout dans l'Ouest et dans le Nord, parce que nous reconnaissons l'importance de nos liens avec les collectivités locales. Comme je l'ai dit à maintes reprises, la force de CBC et de Radio-Canada, c'est leur proximité avec les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Voilà pourquoi nous sommes résolus à honorer notre engagement et nous continuerons à le faire, si je peux me permettre de parler au nom de ma successeuse.

• (1155)

**Mme Niki Ashton:** Cette nouvelle personne est la bienvenue, et nous espérons que celle qui vous succédera et CBC/Radio-Canada veilleront à ce que les régions comme la nôtre reçoivent le soutien nécessaire pour que leurs employés prospèrent et restent en poste durablement, car cela devrait faire partie du mandat de la société d'État.

Passons à autre chose. Vous avez dit clairement qu'à cause de la menace libérale de coupes générales de 3 %, vous avez dû mettre à pied des travailleurs. Les libéraux peuvent continuer à dire tout ce qu'ils veulent de la menace que les conservateurs représentent pour le diffuseur public — et ils n'ont pas tort —, mais le fait demeure que, à cause des mesures du gouvernement libéral, des centaines de Canadiens ne savent pas d'où viendra leur prochain chèque de paie. Entretemps, les cadres supérieurs ont reçu des primes presque deux fois plus élevées que les travailleurs les moins bien payés de CBC/Radio-Canada.

Si vous pouviez changer quoi que ce soit à ce qui s'est passé pendant votre mandat, renoncerez-vous à ces primes pour sauver les postes des employés?

**Mme Catherine Tait:** Je tiens à rectifier les faits, madame la présidente. Nous avons dit très clairement dans notre déclaration de décembre 2023 que nous prévoyions un déficit de 125 millions de dollars à cause d'un certain nombre de facteurs, notamment les pressions découlant de la pandémie, l'inflation et l'augmentation des coûts de production, ainsi qu'une diminution plus marquée des recettes publicitaires de la télévision.

Oui, nous avons dû absorber des coupes de 3 % imposées par le gouvernement fédéral. C'était une prévision, et je tiens à préciser qu'elle portait sur trois ans. La première année, il s'agissait d'environ 11 millions de dollars. Ce n'est pas le facteur décisif qui a été le point de bascule. Cet élément a joué, assurément, mais il y a eu aussi les 21 millions de dollars au titre du financement de l'intégrité du programme lié à la pandémie que nous avons aussi perdus cette année-là.

Que ce soit bien clair: il faut considérer notre budget comme un tout au lieu de s'attarder à des éléments isolés.

**Mme Niki Ashton:** Ma question demeure: auriez-vous renoncé à ces primes pour sauver le poste des employés de la société?

**Mme Catherine Tait:** Comme je l'ai déjà dit, la rémunération au rendement fait partie du calcul du salaire annuel qui représente une masse salariale d'environ 900 millions de dollars. Ce poste est distinct de notre budgétisation continue. Les 42 millions de dollars ont servi directement à sauver 454 emplois.

**Mme Niki Ashton:** Madame Tait, la question ici porte...

**La présidente:** Madame Ashton, votre temps de parole est écoulé.

**Mme Niki Ashton:** Il a été regrettable...

**La présidente:** Merci. Vous aurez un autre tour.

C'est maintenant un tour de cinq minutes pour les conservateurs et les libéraux.

Monsieur Jivani, vous avez cinq minutes.

**M. Jamil Jivani (Durham, PCC):** Merci, madame la présidente.

Madame Tait, vous avez dit vouloir plus d'argent des contribuables. Vous avez parlé de suppression d'emplois. J'ai quelques

questions à vous poser sur le fonctionnement actuel de votre entreprise, CBC/Radio-Canada. Avec le milliard de dollars de subventions qu'elle reçoit des contribuables, elle doit concurrencer le secteur privé, y compris pour l'embauche de talents. Est-ce exact?

**Mme Catherine Tait:** Non, nous ne sommes pas en concurrence avec le secteur privé. Nous coexistons dans un écosystème avec le secteur privé. Nous sommes complémentaires du secteur privé.

**M. Jamil Jivani:** D'accord. Cela semble être une façon recherchée de parler de concurrence.

Cela comprend-il l'embauche de cadres de la radiodiffusion et de talents à l'antenne sur le marché ou dans l'« écosystème », comme vous dites?

**Mme Catherine Tait:** Bien sûr, il y a des situations où des talents à l'antenne peuvent aller chez le diffuseur public, comme ils le font souvent à CTV ou à TVA.

C'est un écosystème. Le personnel est mobile. Nous voulons offrir ce genre de possibilités à tous nos journalistes.

**M. Jamil Jivani:** Pour attirer des talents, devez-vous verser la rémunération que dicte le marché à ceux que vous voulez faire venir dans votre organisation?

**Mme Catherine Tait:** Comme je l'ai déjà dit, nous visons une rémunération qui soit dans la médiane, ce que nous appelons le P50, qui se situe à environ 50 % du marché. Nous n'essayons jamais de faire mieux que le marché. Nous restons dans la moyenne.

**M. Jamil Jivani:** D'accord.

Vous gagnez environ un demi-million de dollars, et vous n'avez pas renoncé aux primes. Vous touchez donc peut-être davantage. Selon les taux du marché, les vice-présidents exécutifs peuvent-ils toucher un salaire de plus de 1 million de dollars par année?

**Mme Catherine Tait:** Désolée, mais j'ai du mal à vous suivre.

**M. Jamil Jivani:** Si vous êtes en concurrence dans l'écosystème, comme vous le dites, avez-vous la possibilité de verser 1 million de dollars par année aux vice-présidents exécutifs?

• (1200)

**Mme Catherine Tait:** Sauf erreur, M. Champoux m'a posé cette question lors de ma dernière comparaison, lorsque nous avons discuté de la rémunération versée par Bell, TVA et d'autres entreprises médiatiques. Nous sommes loin de payer... Comme je l'ai dit, nous restons autour de la médiane des taux du marché.

**M. Jamil Jivani:** Je vous ai comprise.

Pourriez-vous confirmer combien d'employés de CBC/Radio-Canada gagnent à peu près votre salaire ou davantage?

**Mme Catherine Tait:** Je ne crois pas que quiconque ait un salaire de base plus élevé que le mien.

**M. Jamil Jivani:** Et si vous teniez compte des primes? Y aurait-il des salaires comparables au vôtre?

**Mme Catherine Tait:** Oui, au niveau de vice-président exécutif.

**M. Jamil Jivani:** D'accord. Y a-t-il des indicateurs de rendement dans votre entreprise qui vous amèneraient à penser que vous payez peut-être trop cher certains de vos employés au regard de la performance de l'organisation? Y a-t-il des indicateurs qui, à votre avis, pourraient faire craindre que nous ne payions trop cher, compte tenu de la production et des résultats de l'organisation?

**Mme Catherine Tait:** Absolument pas. Comme je l'ai déjà dit, nous effectuons un examen annuel avec le conseil d'administration et des experts de l'extérieur pour vérifier précisément cette question. Nous faisons constamment des analyses comparatives des salaires des groupes non affiliés pour voir s'ils se situent, comme je l'ai dit, au niveau des 50 centiles.

**M. Jamil Jivani:** Juste pour confirmer, lorsque vous faites cette analyse comparative, il n'y a rien que vous puissiez prévoir qui vous donne à réfléchir, qui vous porte à penser qu'il y a une raison de ne pas accorder des primes ou des salaires élevés? N'y a-t-il pas lieu de craindre que certains ne soient peut-être trop grassement payés avec l'argent des contribuables à CBC/Radio-Canada?

**Mme Catherine Tait:** Je ne crois absolument pas que quiconque soit trop payé. Je dirais même que nous ne sommes pas concurrentiels sur le marché.

**M. Jamil Jivani:** Aux Canadiens qui paient tous ces salaires et financent l'organisation, vous voudriez dire que vous ne remarquez rien, que vous ne recevez aucune information qui vous donne à réfléchir, vous amène à vous demander si nous ne payons pas trop cher, si l'organisation n'a pas un rendement suffisant, s'il n'y a pas lieu de restructurer le fonctionnement, à vous demander pourquoi le mouvement en faveur de l'abolition du financement de la société d'État prend autant d'ampleur?

**Mme Catherine Tait:** Je le répète, si le conseil d'administration a décidé d'examiner la rémunération, c'est pour s'assurer que toute l'information que nous avons utilisée est parfaitement exacte et voir si nous devrions peut-être envisager d'autres façons d'aborder la rémunération. Nous sommes tout à fait ouverts au changement et prêts à examiner la situation.

**M. Jamil Jivani:** Pour autant, il ne faudrait pas tenir compte de la baisse des cotes d'écoute, de la baisse des recettes, de la méfiance générale du public à l'égard de votre organisation. Il me semblerait peut-être juste de demander au contribuable canadien moyen quels sont les faits dont vous devriez tenir compte pour conclure que CBC/Radio-Canada s'en va dans la mauvaise direction. Par conséquent, demander plus d'argent, comme vous l'avez fait aujourd'hui, semble non seulement déconnecté de la réalité, mais aussi plutôt téméraire.

**Mme Catherine Tait:** Soyons clairs: les recettes du numérique ont triplé. CBC Gem, qui a été lancé au début de mon mandat, rejoint maintenant des millions de Canadiens. Soyons clairs: les faits que vous êtes...

**M. Jamil Jivani:** Les recettes publicitaires sont-elles en baisse?

**La présidente:** Excusez-moi. Votre temps de parole est écoulé.

J'invite Mme Tait à répondre à la question.

**M. Jamil Jivani:** Je suis désolé.

**Mme Catherine Tait:** Les recettes publicitaires du numérique et les revenus tirés des abonnements sont en hausse. Selon toutes les entreprises médiatiques, les revenus publicitaires à la télévision sont à la baisse ou stables, selon le marché. À l'heure actuelle, c'est plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada. Comme le pays est en proie à l'inflation, les commanditaires et les annonceurs se sont retirés. En toute franchise, il est tout simplement inexact de dire que le nombre de téléspectateurs et les recettes publicitaires sont à la baisse, et ce sont là les éléments déterminants des six dernières années.

**La présidente:** Merci, madame Tait.

Je donne maintenant la parole aux libéraux.

Monsieur Noormohamed, vous avez cinq minutes.

**M. Taleeb Noormohamed:** Merci, madame la présidente.

Merci, madame Tait, d'être de nouveau parmi nous.

Je dirai d'emblée qu'à mon avis, certaines choses sont claires.

Premièrement, si CBC/Radio-Canada, qui est financée par l'État, est tenue de respecter une norme donnée, cette même norme devrait s'appliquer à des organisations du secteur privé comme Bell Média, CTV et Postmedia, qui ont reçu des millions de dollars en subventions des Canadiens.

Je n'ai pas l'impression que les conservateurs soient aussi révoltés lorsqu'il s'agit du secteur privé, qui continue de pomper de l'argent et dont les dirigeants touchent des millions de dollars, mais continuent allègrement de mettre à pied des employés tout en acceptant l'argent des contribuables.

Il n'est pas très honnête de prétendre qu'on va s'attaquer au radiodiffuseur public. C'est le seul qui rassemble les Canadiens et qui fait entendre la voix des collectivités rurales, autochtones et francophones d'un océan à l'autre et dont les employés, oui, sont payés sensiblement moins qu'ils ne le seraient dans le secteur privé.

Je suppose, madame Tait, que dans le secteur privé, vous gagneriez beaucoup plus d'argent qu'à CBC/Radio-Canada. Je connais de nombreux journalistes et d'autres employés de la direction et d'autres secteurs de la société qui gagnent beaucoup moins que ce qu'ils pourraient obtenir dans le secteur privé. Ils le font par amour pour leur pays et pour servir la mission de CBC/Radio-Canada.

Il me semble clair que le mouvement qui réclame l'abolition du financement de CBC/Radio-Canada est en grande partie attribuable à l'exploitation du sentiment de rage, par les conservateurs, et à leur posture idéologique. Pour quelque raison, ils veulent continuer à semer la division entre les Canadiens plutôt que d'avoir un radiodiffuseur public unifié qui offre un contenu de grande qualité aux Canadiens.

La question que je vous pose, madame Tait, est la suivante:

● (1205)

[Français]

À votre avis, pourquoi les conservateurs détestent-ils l'idée d'avoir un radiodiffuseur indépendant qui travaille pour les Canadiens, les Québécois, les gens de partout au pays?

[Traduction]

**Mme Catherine Tait:** Comme vous le savez, je ne commente pas les questions politiques.

Tout ce que je peux dire, c'est que le retrait du financement de CBC/Radio-Canada reviendrait à priver 80 % de la population des informations locales. Il priverait de leur gagne-pain des milliers de producteurs, de créateurs, de musiciens et d'auteurs indépendants.

On peut critiquer le fait qu'au cours de la dernière année, CBC/Radio-Canada a dû mettre à pied 141 personnes. Ce fut très difficile. N'oublions pas que le retrait du financement de CBC entraînerait au minimum 3 500 mises à pied dans cette société. Sans compter les milliers de musiciens, d'artistes, d'interprètes, de producteurs et de techniciens du son, etc., qui dépendent de la société.

En privant CBC/Radio-Canada de son financement, on priverait les communautés de langue française en situation minoritaire de leur bouée de sauvetage et on les priverait du fait français, on priverait les communautés autochtones et autres du Nord du droit d'entendre leurs informations dans leur langue et d'entretenir un lien avec le Sud. Cela priverait le Sud de la possibilité d'en apprendre davantage sur le Nord.

À mon avis, c'est tout à fait injustifié. Si vous me demandez une raison, je dirai qu'il n'y a aucune raison logique d'éliminer CBC/Radio-Canada. En fait, je me pose une seule question: « Pourquoi? » Cette entité, cette société d'État, a été créée par le Parlement. Pourquoi les parlementaires voudraient-ils détruire cette société d'État qui existe depuis 90 ans? S'ils ont un problème avec la façon dont nous nous acquittons de notre mandat, réglons le problème.

Nous discutons avec les Canadiens tous les jours. C'est pourquoi nous avons lancé une émission comme *Cost of Living* à Calgary. C'est parce que nous savions que nous avions besoin de plus d'émissions locales dans les régions. C'est pourquoi nous avons lancé des balados locaux partout au Canada et des canaux EXPRES locaux partout dans notre pays. C'est pourquoi nous embauchons plus de journalistes dans l'Ouest.

Nous ne voyons pas le retrait du financement de CBC/Radio-Canada comme une solution. Selon nous, cela ne ferait qu'empirer la situation au Canada.

**M. Taleeb Noormohamed:** Merci, madame Tait.

Dans la même veine, nous avons entendu une autre fausseté de la part des conservateurs. Ils prétendent que CBC/Radio-Canada a perdu la confiance des Canadiens. Il n'en est rien.

Toutes les données montrent que la majorité des Canadiens, dont la moitié des électeurs conservateurs, croient toujours que CBC/Radio-Canada est une voix digne de confiance. Je ne sais pas trop à quelle moitié ils s'adressent, mais il me semble que si les données montrent qu'au moins la moitié des conservateurs et beaucoup d'autres Canadiens croient que CBC/Radio-Canada est un atout, leurs données et leurs recherches ne sont peut-être pas aussi solides qu'ils le croient.

Je reviens brièvement sur cette idée fantaisiste des conservateurs voulant qu'ils puissent appuyer la programmation en français au Québec seulement. On sait qu'ils ne se soucient pas des droits des francophones hors Québec. C'est probablement un peu trop dans la mouvance woke que de penser aux communautés autochtones et à l'idée de raconter les récits du Canada.

Comment cela se passerait-il au Québec? Les conservateurs perpétuent le mythe selon lequel on pourrait faire fonctionner Radio-Canada avec succès sans l'infrastructure de CBC.

À quel point est-ce ridicule?

Pouvez-vous nous dire ce qui se passerait si vous priviez CBC de tous ses fonds pour vous concentrer entièrement sur Radio-Canada? Vous avez donné l'exemple des Jeux olympiques.

Quel effet cela aurait-il sur la qualité de Radio-Canada et sa capacité de livrer ce qu'elle essaie d'offrir?

• (1210)

**Mme Catherine Tait:** Je dirais que les Jeux olympiques ne sont qu'un exemple. Il y en a bien d'autres.

Comme je l'ai dit, la technologie est l'épine dorsale de l'organisation. Nous sommes maintenant une entreprise numérique. La technologie du protocole Internet sur laquelle tous nos services sont hébergés est partagée et payée par les deux services. Si vous éliminez l'un, l'autre sera du fait même affaibli.

Voici un autre exemple. Lorsque je me suis jointe à CBC/Radio-Canada, Gem faisait ses premiers pas. Nous avons lancé Gem, et Tou.TV était installé sur sa propre plateforme. Nous avons deux plateformes distinctes. Nous avons harmonisé les deux, parce qu'il était logique, avec les deniers publics, de se concentrer sur une seule plateforme. CBC Gem et Tou.TV partagent la même plateforme.

Si on supprime le financement de CBC Gem qui contribue à cette plateforme, il n'y aura plus que la moitié d'une plateforme. Réfléchissons-y. Comme je l'ai dit à M. Champoux, nous affaiblissons Radio-Canada dans tous les domaines où la technologie est en cause.

**La présidente:** Merci, madame Tait.

Je donne maintenant la parole à M. Champoux. Deux minutes et demie.

[Français]

**M. Martin Champoux:** Merci, madame la présidente.

Madame Tait, combien de Canadiens dépendent-ils encore de la télévision traditionnelle pour obtenir l'information qu'ils cherchent et accéder à la culture? Avez-vous des chiffres à cet égard?

**Mme Catherine Tait:** C'est une question très importante.

En 2018, soit il y a six ans, à peu près 29 % des Canadiens ne regardaient que la télévision linéaire, tandis qu'environ 22 % d'entre eux utilisaient des services numériques. En 2023, 11 % des Canadiens ne regardaient que la télévision linéaire; maintenant, 32 % d'entre eux utilisent des services numériques.

**M. Martin Champoux:** Peut-on dire que les gens qui dépendent encore de la télévision linéaire ne le font pas nécessairement par choix, mais souvent parce qu'il leur est impossible d'accéder aux contenus numériques? Je pense à ceux qui se trouvent dans les régions éloignées, par exemple.

**Mme Catherine Tait:** Oui, tout à fait. C'est pourquoi nous disons que nous n'abandonnerons jamais ces gens.

J'aimerais préciser que, dans le marché francophone, le nombre de gens qui dépendent toujours de la télévision linéaire est plus élevé que du côté anglophone.

**M. Martin Champoux:** Oui, on aime notre bonne vieille télé, au Québec.

Les radiodiffuseurs privés, comme TVA et Bell, ont-ils les mêmes obligations que le diffuseur public en ce qui concerne la couverture de l'actualité, notamment dans les régions éloignées?

**Mme Catherine Tait:** Ils ont des obligations envers les régions, bien sûr, mais elles ne sont pas aussi profondes que les nôtres. Nous avons une obligation dans le Grand Nord du pays et dans les communautés minoritaires, entre autres.

**M. Martin Champoux:** Si, par exemple, un gouvernement conservateur mettait à exécution son engagement bouffon et loufoque de charcuter le financement de la CBC et, du même coup, celui de la SRC, tout en maintenant l'intégralité des services de cette dernière pour préserver le diffuseur de la culture et de la langue française d'un bout à l'autre du Canada, combien cela coûterait-il de centaines de millions de dollars, environ? Je veux seulement montrer le ridicule de la proposition.

**Mme Catherine Tait:** Cela se chiffrerait dans les centaines de millions de dollars. J'ai parlé du Grand Nord, par exemple, où la Société Radio-Canada compte très peu de journalistes.

**M. Martin Champoux:** Ce ne serait pas une grande économie.

**Mme Catherine Tait:** Non.

**M. Martin Champoux:** On ne peut pas dire que, sur les 1,4 milliard de dollars de fonds publics, on pourrait en économiser 1 milliard.

**Mme Catherine Tait:** J'ajouterai que nous avons aussi certaines obligations financières liées à des contrats. Par exemple, nous avons les droits de diffusion des Jeux olympiques jusqu'à 2032.

**M. Martin Champoux:** Êtes-vous d'accord pour dire que c'est un engagement farfelu et très populiste?

**Mme Catherine Tait:** Oui, tout à fait.

**M. Martin Champoux:** Je vous ai prêté la réponse. En bon français, on appelle cela « une passe sur la palette ».

Merci, madame Tait.

Madame la présidente, je peux continuer, si vous le voulez.

[Traduction]

**La présidente:** Je vous ai donné une certaine latitude, monsieur Champoux, mais votre temps de parole est terminé.

Nous allons passer à Mme Ashton, qui aura deux minutes et demie. Je vous en prie.

**Mme Niki Ashton:** Merci beaucoup.

Madame Tait, nous avons un problème. Vous avez vous-même reconnu l'élan qui soutient le mouvement en faveur de la suppression du financement de la société d'État. Nous avons tous admis que c'est au cœur de l'attaque idéologique des conservateurs, mais les Canadiens ont certainement été contrariés de voir que CBC/Radio-Canada accordait des primes de 18 millions de dollars au moment même où ils sont nombreux à éprouver des difficultés. Un certain nombre d'employés du radiodiffuseur public ont été mis à pied. La société d'État n'investit plus autant qu'autrefois dans les services locaux.

Pour revenir au message que vous adressez à celle qui vous succédera, si vous pouviez changer quoi que ce soit à ce que vous avez fait à la présidence de CBC/Radio-Canada, renoncerez-vous aux primes pour sauver le poste des employés mis à pied?

• (1215)

**Mme Catherine Tait:** Comme nous l'avons dit à maintes reprises — je dis « nous », car le président du conseil d'administration l'a souligné lui aussi —, nous avons des obligations envers les employés syndiqués et non affiliés de CBC/Radio-Canada. Ce sont

des obligations légales. Vous employez constamment le mot « primes ». La rémunération au rendement fait partie du salaire. Cela fait partie de nos obligations contractuelles envers eux, alors je ne changerais pas cette décision. Il a été extrêmement sage de la part du conseil d'administration d'envisager de revoir et d'examiner toute la rémunération pour s'assurer de bien faire les choses et rassurer les Canadiens à cet égard. Pour le reste, je ne peux pas dire que nous modifierions notre position, parce que c'était une obligation légale.

**Mme Niki Ashton:** Madame Tait, votre réponse fait partie du problème. CBC/Radio-Canada appartient aux Canadiens. Il ne fait aucun doute qu'il y a certaines obligations légales, mais il faut aussi souligner que nous vivons une période exceptionnelle. La survie même de la société d'État est menacée. Les Canadiens veulent un radiodiffuseur public qui leur rend des comptes au lieu de verser des primes aux dirigeants tandis qu'il supprime des emplois et refuse d'investir dans la radiodiffusion locale et régionale. J'espère que celle qui vous succédera réussira mieux à éviter que CBC/Radio-Canada ne soit déphasée à cet égard.

Nous avons demandé, et le NPD a demandé, d'interdire les primes à la direction, de veiller à ce que les employés soient maintenus en poste afin que la radiodiffusion locale et régionale puisse être offerte comme les Canadiens le méritent. La dernière chose dont nous avons besoin, c'est d'une société d'État qui soit déphasée par rapport aux Canadiens.

[Français]

Je veux aussi vous questionner sur l'importance de la Société Radio-Canada.

Quand le chef de l'opposition parle aux médias, en anglais, il évoque souvent son objectif consistant à mettre fin au financement de la CBC, mais il ne mentionne jamais la SRC. Il parle toujours uniquement de la CBC.

Son plan est pourtant clair: il veut mettre fin au financement des deux. Ses députés québécois et québécoises ne parlent jamais comme ses autres députés. C'est précisément la façon dont s'expriment « les deux solitudes » pour les membres du Parti conservateur. Ils disent une chose en français et une autre en anglais.

Pouvez-vous nous décrire comment les efforts déployés par le chef du Parti conservateur pour attaquer la CBC et la SRC ont influencé votre travail?

**Mme Catherine Tait:** La situation actuelle est évidemment très difficile pour les employés de la CBC et ceux de la SRC. Leur travail se fait dans une atmosphère d'incertitude. Il y a aussi toutes les pressions financières qui viennent de l'extérieur. Notre industrie médiatique est en crise.

Il va sans dire que les gens se demandent quelle serait vraiment l'approche d'un autre gouvernement, mais pour le moment, je leur dis toujours de rester concentrés sur leur travail et de rendre l'information crédible et fiable pour les Canadiens.

Il ne faut jamais oublier que la CBC et la SRC existent depuis 90 ans et qu'elles ont offert leurs services aux Canadiens pendant toutes ces décennies.

[Traduction]

**La présidente:** Merci, madame Tait.

Nous passons maintenant à M. Berthold.

Monsieur Berthold, vous avez cinq minutes.

[Français]

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Bonjour, madame Tait.

Reconnaissez-vous que l'Internet n'existait pas et que la réalité était bien différente de celle d'aujourd'hui, il y a 90 ans? Nous ramener constamment 90 ans en arrière revient en quelque sorte à nous éloigner du débat actuel.

D'autre part, ne reconnaissez-vous pas que les parlementaires qui ont mis en place la CBC ont tout à fait le droit de décider de son avenir?

**Mme Catherine Tait:** Quelle est la question?

**M. Luc Berthold:** Les parlementaires qui ont mis en place la CBC il y a 90 ans ont-ils entièrement le droit de décider de son avenir?

**Mme Catherine Tait:** J'ai parlé de l'influence...

**M. Luc Berthold:** La question est simple: oui ou non, vous croyez-vous que...

**Mme Catherine Tait:** Non, ce n'est pas du tout une question simple. La réponse comporte beaucoup de nuances.

• (1220)

**M. Luc Berthold:** Pas tant que cela, madame Tait. Vous avez dit avec orgueil que les parlementaires l'avaient fondée. Les parlementaires ont donc encore un droit de regard sur ce qu'il advient de l'argent dépensé, de l'argent qu'on gère pour les Canadiens et les Canadiennes.

J'ai une question à vous poser sur les 1 100 employés qui se sont partagé les 18 millions de dollars de primes. Madame Tait, ces employés, ces cadres, reçoivent-ils des augmentations de salaire chaque année?

**Mme Catherine Tait:** J'aimerais préciser, madame la présidente, qu'il ne s'agit pas uniquement des cadres. On parle des...

**M. Luc Berthold:** Je parle des 1 100 employés auxquels j'ai fait allusion.

[Traduction]

**La présidente:** Monsieur Berthold, permettez-vous à Mme Tait de répondre à votre question, s'il vous plaît? Merci.

[Français]

**Mme Catherine Tait:** On parle ici des employés non syndiqués. Très bien.

Quelle était la question?

**M. Luc Berthold:** Ces gens reçoivent-ils des augmentations salariales d'année en année?

**Mme Catherine Tait:** Cela dépend.

Je pense que, pour ce qui est des cinq dernières années, l'augmentation se situait à environ 1,5 %. C'est la moitié du montant que les employés syndiqués ont reçu en vertu de notre dernière convention collective.

**M. Luc Berthold:** Ces gens reçoivent donc des augmentations de salaire comme l'ensemble ou la majorité des Canadiens et des Canadiennes. Tout dépend des négociations ou des relations avec

l'employeur. Chacun des groupes ou des individus négocie tout de même avec leur employeur.

**Mme Catherine Tait:** Non, vous n'avez pas bien compris.

**M. Luc Berthold:** Oui, j'ai compris. Chacune...

**Mme Catherine Tait:** Les employés non syndiqués n'ont pas le droit de négocier leurs augmentations salariales.

**M. Luc Berthold:** Unilatéralement, la CBC décide donc des augmentations salariales de ces gens.

**Mme Catherine Tait:** Cela dépend de ce que nous recevons du Conseil du Trésor.

**M. Luc Berthold:** Ils reçoivent donc une augmentation salariale et, en plus, ils reçoivent des primes qui ont totalisé 18 millions de dollars. On a vu les chiffres plus tôt. Ces chiffres semblent exorbitants. En plus des primes...

**Mme Catherine Tait:** En moyenne, il s'agit de 15 000 \$ par employé.

**M. Luc Berthold:** Cela représente un pourcentage tout de même très intéressant de leur paie, madame Tait. En plus des augmentations de salaire, ils reçoivent ces primes.

Trouvez-vous normal qu'en plus de leur augmentation de salaire, ces gens reçoivent des primes de cette ampleur, dans une période où la situation économique est aussi difficile à la fois pour la SRC que pour les Canadiens et les Canadiennes?

**Mme Catherine Tait:** Comme je l'ai dit plus tôt, monsieur Berthold, nous sommes toujours en deçà de la moyenne.

Les gens qui gagnent 90 000 \$ gagnent moins que ceux qui travaillent dans un ministère ou pour une entreprise, par exemple.

Vous donnez l'impression que ce sont des salaires énormes, alors qu'ils ne le sont pas du tout. Nous avons toujours de la difficulté à retenir les gens, à les attirer pour travailler à CBC/Radio-Canada.

**M. Luc Berthold:** Combien de ces salariés gagnent plus de 200 000 \$ par année?

**Mme Catherine Tait:** Je ne le sais pas. Je n'ai pas ce chiffre en tête. Je pourrai vous le transmettre après la réunion.

**M. Luc Berthold:** D'accord.

Ce serait bien d'avoir le nombre de salariés dans les tranches de 100 000 à 200 000 \$, de 200 000 à 300 000 \$, de 300 000 à 400 000 \$ et de 400 000 à 500 000 \$, pour que le Comité puisse comparer cela à ce que vous venez de prétendre.

**Mme Catherine Tait:** Oui.

**M. Luc Berthold:** Madame Tait, j'ai une autre question à vous poser.

Depuis le début, il semble que seule la CBC peut faire bien des choses au Canada. Je dois répondre qu'effectivement, du moins au Parti conservateur du Canada, nous voulons préserver la Société Radio-Canada. J'ai lu le document que vous avez montré plus tôt, qui est la preuve de l'échec de la CBC.

Je dis cela parce que, si on regarde les baisses d'écoute, le nombre d'heures totales de télévision que les gens ne regardent plus et le nombre d'heures où les gens utilisent les réseaux sociaux qui ont été instaurés par la CBC, on voit que c'est malheureusement un échec.

De plus, au Québec, on a besoin d'une télévision publique qui soit forte parce qu'on est dans un milieu francophone entouré d'anglophones. On a besoin des meilleures performances. Je regardais les temps d'écoute hebdomadaires, et ils ont diminué beaucoup plus du côté anglophone que du côté francophone. Les bonnes cotes d'écoute de la SRC font monter la moyenne de CBC/Radio-Canada et propulsent la CBC vers le haut. De plus, je ne partage pas votre opinion selon laquelle, en coupant la CBC, on ne pourrait plus maintenir la qualité de la SRC.

Je pense qu'à la SRC, il y a des experts et des gens qui sont très bons et qui sont capables de protéger la culture francophone. Je les salue parce qu'effectivement, je pense qu'il n'y a pas une télévision en Amérique du Nord qui réussit aussi bien que la Société Radio-Canada sur le plan public. C'est tout à l'honneur de la SRC. Malheureusement, on constate tout à fait le contraire du côté de la CBC.

Faire en sorte que la Société Radio-Canada ne puisse pas jouer pleinement son rôle et investir autant d'argent public du côté de la CBC, n'est-ce pas tirer la SRC vers le bas?

**Mme Catherine Tait:** J'ai posé la question plusieurs fois: va-t-on demander à la population canadienne de soutenir une institution nationale fédérale pour 20 % de la population? Personnellement, je trouve cela un peu exagéré, très franchement.

Il y a 80 % de la population qui écoute la radio, pour un total de 95 000 heures de radios locales chaque année. La population regarde 45 000 heures de télévision, de production audiovisuelle. Alors, pour dire que la CBC est un échec, vous devez avoir mis cela de côté.

En ce qui concerne la télévision anglophone, vous semblez vraiment avoir une vision du passé. On sait très bien que, dans le marché anglophone, la CBC n'est pas la seule à avoir perdu son auditoire télévisuel. Les gens sont en train de migrer vers YouTube, les services Connected TV, etc. On le voit très bien.

À mon arrivée, très peu de personnes regardaient CBC Gem et, aujourd'hui, il y en a 2 millions chaque semaine. C'est tout de même une importante transformation. Nous sommes en pleine mutation, monsieur Berthold.

• (1225)

**M. Luc Berthold:** Il n'y en a que 2 millions sur 40 millions de Canadiens.

[Traduction]

**La présidente:** Merci à vous.

Je vous laisse largement dépasser votre temps de parole. Cela devient vraiment ridicule. Allons, poursuivons.

**M. Luc Berthold:** Ne me blâmez pas. Le témoin répondait...

**La présidente:** Je sais. Non, je ne blâme personne. J'ai dit simplement « vous ». C'est plutôt général, monsieur Berthold.

Je vais passer à Mme Gainey.

[Français]

**Mme Anna Gainey (Notre-Dame-de-Grâce—Westmount, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je remercie Mme Tait d'être avec nous encore une fois, ce matin. J'imagine que ce sera sa dernière comparution à notre comité.

En ce qui concerne la conversation autour de CBC/Radio-Canada, je me rappelle qu'au mois de mai, la porte-parole conservatrice responsable du dossier du Patrimoine canadien n'a pas été en mesure de répondre à une question très simple, à savoir si la Société Radio-Canada devait rester.

Selon moi, son silence ou son incapacité à répondre affirmativement à cette question a vraiment démontré à quel point la SRC n'est pas mise en valeur ou considérée comme une organisation très importante du point de vue des conservateurs. Cela me met très mal à l'aise.

Je trouve que les deux organisations sont très importantes. Je pense surtout à la SRC, qui l'est pour les communautés francophones de partout au pays et du Québec, évidemment. C'est une organisation dont nous avons absolument besoin.

Sur ce point, est-ce vrai que la CBC et la SRC cohabitent dans des édifices partout au pays?

**Mme Catherine Tait:** Elles cohabitent dans tous les édifices et dans tous les locaux.

**Mme Anna Gainey:** Les employés des deux diffuseurs travaillent donc ensemble, dans les mêmes bureaux.

**Mme Catherine Tait:** Tout à fait.

**Mme Anna Gainey:** Si vous vous débarrassiez d'un bureau — je pense au bureau de Toronto, où le député conservateur a de grands plans pour transformer en logements, ou je ne sais pas quoi —, cela affecterait non seulement la CBC, mais la SRC également, n'est-ce pas?

**Mme Catherine Tait:** Oui.

Par exemple, des employés de la SRC sont quand même hébergés dans l'édifice de Toronto. Ils se retrouveraient donc à la rue.

**Mme Anna Gainey:** Je voulais seulement soulever la question suivante: en fait, peut-on faire des compressions à la CBC sans nuire à la SRC?

**Mme Catherine Tait:** Non.

**Mme Anna Gainey:** D'accord.

Je pense qu'il est important d'établir très clairement qu'on ne peut pas séparer les deux diffuseurs publics. Ils travaillent ensemble. Ils mettent beaucoup en valeur le bilinguisme, partout au Canada. Je pense qu'il est extrêmement important de souligner que les deux diffuseurs publics travaillent ensemble, et qu'on ne peut pas avoir pour programme de retirer le financement de la CBC, sans que cela entraîne des conséquences très négatives sur la SRC.

**Mme Catherine Tait:** Exactement.

Je peux vous donner un autre exemple.

Je pense à notre service Curio, qui s'adresse aux enseignants et aux écoles de partout au pays.

Ce service offre des émissions françaises et anglaises. Cela permet aux enseignants, partout au pays, d'avoir accès aux informations en anglais et en français pour leurs étudiants. C'est quand même un service très important.

**Mme Anna Gainey:** Je suis entièrement d'accord avec vous sur ce point.

Moi-même, en tant que maman, je crois qu'il est très important d'avoir des émissions dans les deux langues. Mes enfants parlent surtout l'anglais à la maison, mais ils écoutent beaucoup la télévision, la radio, les émissions sur les équipes de hockey en français et ainsi de suite. Nous écoutons souvent ces émissions en français, en famille, pour renforcer notre apprentissage du français.

J'imagine que beaucoup d'autres familles l'apprécient aussi.

• (1230)

[Traduction]

Je vais revenir au début.

Est-il vrai que tous les pays du G7 ont un radiodiffuseur public?

**Mme Catherine Tait:** Oui.

**Mme Anna Gainey:** Merci.

Je me souviens que lors d'une de vos comparutions passées, vous aviez des données intéressantes sur le coût par habitant, par exemple, ou le coût par citoyen pour exploiter ou offrir la radiodiffusion publique. Les avez-vous sous les yeux? Il me semble que nous étions en mesure, au Canada, d'offrir une valeur vraiment extraordinaire pour ce que cela coûte réellement à chaque citoyen.

**Mme Catherine Tait:** Oui, je pense que le coût se situe à 32 \$ ou 33 \$ par habitant comparativement à une moyenne de 78 \$... N'oublions pas que la radiodiffusion publique allemande coûte 150 \$ par habitant. N'oublions pas non plus que le Canada est un territoire unique, le deuxième en importance sur la planète, et que nous offrons des services dans six fuseaux horaires en anglais, en français et dans huit langues autochtones. Non seulement nous offrons des services de télévision, de radio, de diffusion numérique en continu et de baladodiffusion dans toutes ces langues, mais nous le faisons aussi sur un vaste territoire, ce qui signifie que le rapport coûts-avantages est extraordinaire.

Ce que nous offrons aux Canadiens est unique sur la planète, et c'est précieux, car, si je peux me permettre de répéter ce que j'ai dit dans ma déclaration liminaire, nous sommes le seul service médiatique national qui est partout présent: Est, Ouest, Nord, Sud, anglais, français, langues autochtones. C'est un privilège extraordinaire. C'est un trésor extraordinaire pour notre pays.

**Mme Anna Gainey:** Je suis d'accord avec vous, et il est très déconcertant d'entendre des élus dire que la confiance, les cotes d'écoute et les recettes publicitaires sont à la baisse, alors que vous nous avez montré à maintes reprises au Comité et dans l'information accessible au public que, en fait, le niveau de confiance est élevé. Le nombre des téléspectateurs, des auditeurs et des lecteurs est à la hausse. Je crois que vous avez dit que les recettes publicitaires du numérique ont triplé. Bien que les autres revenus soient à peu près stables, ils diminuent, comme vous l'avez dit, dans tous les secteurs des médias et dans l'ensemble de l'industrie. La performance est là, et elle est également appréciée par les Canadiens.

Je profite de l'occasion pour vous remercier de votre travail et de vos services à CBC/Radio-Canada, et vous souhaiter la meilleure des chances dans le prochain chapitre de votre vie. Merci.

**Mme Catherine Tait:** Merci.

**La présidente:** Merci, madame Gainey.

Nous allons maintenant passer au troisième tour, en commençant par les conservateurs et M. Waugh.

Monsieur Waugh, vous avez cinq minutes.

**M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC):** Merci, madame la présidente.

Merci, madame Tait, de comparaître, comme vous l'avez dit, pour la cinquième fois en 12 mois.

Il y a deux mois, CBC/Radio-Canada, votre organisation, a dit que les revenus publicitaires avaient diminué, ce que vous avez confirmé aujourd'hui. L'an dernier, à pareille époque, votre organisation a procédé à la plus importante réduction de personnel de son histoire. Depuis, et vous l'avez admis, 1,4 milliard de dollars de fonds publics ont été versés à CBC/Radio-Canada. Maintenant que nous savons que les recettes publicitaires sont à la baisse et qu'ils représentent 30 % des activités commerciales de la société, prévoyez-vous des réductions de personnel au cours du mois à venir?

**Mme Catherine Tait:** Il y a deux ou trois choses que je voudrais rectifier, madame la présidente, si vous me le permettez.

À propos de la plus importante réduction du nombre d'emplois jamais enregistrée, je dirai que, au cours des 10 années qui ont précédé mon arrivée à CBC/Radio-Canada, plus de 1 000 emplois ont été supprimés dans l'organisation. La perte nette d'emplois au cours des six années et demie de mon mandat est de 90, car, soit dit en passant, nous créons aussi de nouveaux emplois. Il s'agit ici de 141 postes occupés qui ont été perdus. Tenons-nous en aux faits.

Quant aux recettes publicitaires de la télévision, j'ai dit à maintes reprises...

**M. Kevin Waugh:** Oui, nous le savons.

**Mme Catherine Tait:** Quelle est donc votre question?

**M. Kevin Waugh:** Ma question est la suivante: allez-vous réduire le personnel comme vous l'avez fait l'an dernier, en décembre? Le secteur privé a déjà commencé à réduire ses effectifs, comme vous le savez. L'an dernier, vous les avez imités au mois de décembre. Allez-vous recommencer?

**Mme Catherine Tait:** Je peux dire très ouvertement au Comité que, grâce aux 42 millions de dollars que nous avons reçus, nous allons présenter le budget pour 2024-2025, qui se termine en mars, sans autres réductions de personnel.

• (1235)

**M. Kevin Waugh:** Vous avez dit au début que vous aviez besoin de plus de fonds. Vous l'avez dit dans votre exposé liminaire de cinq minutes. Avez-vous demandé à la ministre ou à l'un ou l'autre des ministres libéraux de fournir plus de financement pour 2024-2025?

**Mme Catherine Tait:** Depuis mon arrivée en poste, en 2018, j'adresse des demandes à tous les intervenants. J'ai rencontré des ministres. J'ai rencontré des députés des deux côtés ou plutôt de tous les côtés de la table pour discuter des défis financiers structurels que CBC/Radio-Canada doit relever. Je viens de décrire comment, avec 32 \$ par habitant, nous offrons une valeur énorme. J'ai parlé de la nécessité d'accroître le financement...

**M. Kevin Waugh:** De combien?

**Mme Catherine Tait:** J'ai commencé par — je crois l'avoir dit à M. Champoux — un montant de 400 à 500 millions de dollars, ce qui assurerait un financement durable et gérable permettant d'offrir un service dynamique et robuste.

À propos de la baisse des recettes publicitaires de la télévision, si je puis me permettre, pensez-vous que CBC/Radio-Canada ou Radio-Canada à elle seule peut faire concurrence aux diffuseurs en continu qui ont des milliards de dollars comme Netflix et Amazon? C'est impossible.

**M. Kevin Waugh:** Permettez-moi de vous poser la question suivante. Vos indicateurs clés de performance, que vous n'avez pas atteints... C'est pourquoi la question des primes irrite le grand public. Vous n'avez respecté que 3 indicateurs sur 14. Vous avez admis la dernière fois que vous aviez rapproché la zone des buts, c'est-à-dire les indicateurs, pour pouvoir l'atteindre. C'est pourquoi les contribuables canadiens sont mécontents de vous et du conseil d'administration de CBC/Radio-Canada à l'heure actuelle. Vous avez modifié les indicateurs pour obtenir 18,3 millions de dollars en primes et plus de 3 millions de dollars en primes pour les cadres supérieurs.

C'est le problème qui se pose actuellement à CBC/Radio-Canada, madame Tait, parce que vous ne semblez pas avoir bien interprété l'opinion. Les Canadiens sont en colère contre vous à ce sujet.

**Mme Catherine Tait:** Je suis désolée; vous déformez les faits.

**M. Kevin Waugh:** C'est faux.

**Mme Catherine Tait:** C'est vrai.

Je suis désolée, madame la présidente, mais nous ne rapprochons pas la zone des buts. Nos indicateurs clés de performance...

**M. Kevin Waugh:** Vous l'avez reconnu la dernière fois.

**Mme Catherine Tait:** ... sont basés sur les données du marché.

**La présidente:** Pouvez-vous laisser notre témoin répondre à la question que vous avez posée, monsieur Waugh?

**M. Kevin Waugh:** C'est comme au football. Vous avez rapproché la zone des buts pour atteindre vos indicateurs de performance et verser les 18 millions de dollars de primes. Nous le savons tous. Vous l'avez reconnu lors de témoignages précédents devant le comité du patrimoine canadien. C'est pourquoi les Canadiens sont mécontents.

**La présidente:** Madame Tait, veuillez répondre à la question.

**Mme Catherine Tait:** Je suis désolée, madame la présidente. On m'a posé les mêmes questions à maintes reprises. J'y ai répondu. Si le but de cette comparution est simplement de lancer un barrage d'insultes à mon endroit pour discréditer l'organisation, c'est totalement improductif.

**La présidente:** Il vous reste une seconde, monsieur Waugh.

**M. Kevin Waugh:** Eh bien, j'ai terminé. Je vous remercie.

**La présidente:** Merci.

Je cède donc la parole à M. Coteau pour les libéraux. Vous disposez de cinq minutes.

**M. Michael Coteau:** Merci beaucoup, madame la présidente, et encore une fois, merci à notre témoin.

Le programme des conservateurs est assez clair. Il s'agit de détruire le radiodiffuseur public et de le remplacer par des médias américains à but lucratif. Leur position et leur programme sont très clairs. C'est clair depuis cinq séances, et c'est clair aujourd'hui.

Encore une fois, je tiens à remercier notre témoin d'avoir présenté des faits qui contredisent tout ce que les conservateurs avancent.

J'aimerais vous poser une série de questions. J'aimerais que les réponses soient très brèves, simplement pour que nous puissions

consigner officiellement la situation de CBC/Radio-Canada et l'image que les conservateurs essaient d'en donner.

Très brièvement, les cotes d'écoute sont-elles à la hausse ou à la baisse?

**Mme Catherine Tait:** Selon la plateforme, elles sont à la hausse.

**M. Michael Coteau:** Très bien. Les Canadiens appuient-ils CBC/Radio-Canada?

**Mme Catherine Tait:** Comme nous l'avons vu dans de nombreux sondages menés par des tiers, et je parle ici de sondages non liés à la société, CBC/Radio-Canada demeure la source d'information crédible la plus digne de confiance au pays. Le sondage Pollara a également révélé que CBC/Radio-Canada est la marque médiatique la plus admirée au pays. De nombreux sondages indiquent que CBC et Radio-Canada demeurent très aimées des Canadiens.

• (1240)

**M. Michael Coteau:** À l'échelle internationale, comment CBC/Radio-Canada est-elle perçue par les autres pays du G20?

**Mme Catherine Tait:** La société est vue comme l'une des plus novatrices de la planète. Par exemple, la nouvelle Maison de Radio-Canada à Montréal, un centre basé sur un protocole Internet, a reçu la visite de diffuseurs du monde entier. Le travail que nous faisons à Toronto sur ce qu'on appelle la « plateforme de production universelle » est reconnu comme étant révolutionnaire. Nous sommes reconnus comme étant novateurs et axés sur les solutions en ce qui concerne les défis auxquels tous les radiodiffuseurs publics sont confrontés de nos jours.

**M. Michael Coteau:** En ce qui concerne les recettes publicitaires numériques, où en êtes-vous aujourd'hui?

**Mme Catherine Tait:** Nous comptabilisons ensemble les recettes publicitaires et les revenus d'abonnement. Le chiffre était de 38 millions de dollars en 2018, et il se situe à quelque 105 millions de dollars aujourd'hui.

**M. Michael Coteau:** C'est remarquable. Êtes-vous le seul radiodiffuseur national bilingue au pays?

**Mme Catherine Tait:** Oui.

**M. Michael Coteau:** D'accord. Si CBC/Radio-Canada disparaissait, que se passerait-il dans les régions rurales du Canada?

**Mme Catherine Tait:** Les gens n'auraient pas accès à un service local — aux actualités, à la télévision et à la radio.

**M. Michael Coteau:** Quelle est la position de CBC/Radio-Canada en matière de diversité et d'inclusion?

**Mme Catherine Tait:** Nous considérons que le mandat de CBC/Radio-Canada est de servir tous les Canadiens. C'est pourquoi, au cours des quatre dernières années, nous avons fait un effort très concerté, avec un énorme succès, pour être plus représentatifs, non seulement dans notre main-d'oeuvre, mais aussi dans notre programmation.

Je souligne la magnifique série de Radio-Canada, *Lakay nou*, qui est renouvelée pour une troisième saison. Je pense aussi à des émissions comme *Allegiance*, à Surrey, en Colombie-Britannique, basée dans la communauté sikhe. Je pense aussi à *North of North*, une nouvelle émission et la toute première série humoristique produite à Iqaluit. C'est une émission humoristique produite par des créateurs inuits.

**M. Michael Coteau:** Je termine toujours avec la même question, si vous vous souvenez bien. Comment CBC/Radio-Canada aide-t-elle les jeunes enfants du pays?

**Mme Catherine Tait:** *CBC Kids* et MAJ, *Mon actualité du jour* de Radio-Canada sont deux services essentiels qui se consacrent à la compétence médiatique. Nos émissions attirent des centaines et des centaines de milliers de visiteurs en ligne par l'entremise de divers services destinés aux enfants.

J'ai mentionné Curio tout à l'heure, notre service éducatif qui est offert dans les écoles de tout le pays. Nous jouons un rôle essentiel pour éduquer et informer la prochaine génération de téléspectateurs.

**M. Michael Coteau:** Merci beaucoup.

Encore une fois, il s'agit probablement de votre dernière visite à notre comité. En mon nom et celui de beaucoup d'autres membres, j'en suis sûr, je vous remercie de votre contribution à la culture et au patrimoine canadiens.

**Mme Catherine Tait:** C'est gentil, merci.

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Coteau.

Je cède la parole à Martin Champoux pour deux minutes et demie.

[Français]

**M. Martin Champoux:** Merci, madame la présidente.

Madame Tait, vous avez souvent donné à des députés conservateurs des réponses que vous m'aviez déjà faites. Personnellement, je les invite à écouter quand je pose des questions; ainsi, ils pourraient mieux utiliser leur temps de parole, par exemple en posant des questions auxquelles on n'a pas encore répondu.

Madame Tait, avez-vous été consultée par la ministre et par son comité consultatif au sujet du renouvellement du mandat de la Société Radio-Canada.

**Mme Catherine Tait:** J'ai eu l'occasion, au mois d'août, de faire une présentation d'une heure et demie devant les membres de ce comité. Nous avons également répondu à certaines questions par écrit, bien sûr.

**M. Martin Champoux:** Quelles recommandations avez-vous faites à ce comité consultatif? Quelles recommandations d'amélioration ou de modification au mandat de CBC/Radio-Canada aimeriez-vous voir mises en place au cours du prochain mandat?

**Mme Catherine Tait:** À notre avis, il ne s'agit pas de changer le mandat. Nous avons été très clairs à cet égard. Nous avons le même mandat que tous les diffuseurs publics du monde, c'est-à-dire informer, éclairer et divertir nos publics. La question consiste plutôt à voir ce que nous pourrions améliorer. Dans notre cas, il s'agit de servir les Canadiens qui vivent en région. C'était notre recommandation, mais il nous faut des fonds pour déployer des journalistes partout au pays.

• (1245)

**M. Martin Champoux:** Il s'agit d'un excellent point de vue; il est vrai que la couverture régionale est extrêmement fragile. Je pense que le diffuseur public a un important rôle à jouer dans la survie de l'information régionale. On le vit quotidiennement.

Admettons que le diffuseur public a les coudées franches et qu'il a davantage de moyens d'investir ou de réinvestir dans certains secteurs précis. À quels secteurs aimeriez-vous qu'on accorde davan-

tage de soutien financier pour permettre un développement plus intéressant et peut-être plus profitable pour l'entreprise?

**Mme Catherine Tait:** Nous vivons dans un monde de plus en plus numérique. Pour que nos services puissent rester pertinents pour des Canadiens, nous avons besoin de l'intelligence artificielle, par exemple. Il y a énormément de travail à faire sur le plan technologique.

Pour ce qui est du contenu, il s'agit de travailler avec les producteurs régionaux indépendants, non seulement à Montréal, mais aussi au Manitoba et partout au pays.

**M. Martin Champoux:** Le fait de fournir des installations ou de l'infrastructure à des diffuseurs privés régionaux qui ne peuvent se déployer ou se développer, faute de moyens, pourrait-il figurer dans le mandat du diffuseur public qu'est CBC/Radio-Canada?

**Mme Catherine Tait:** Oui, tout à fait. Nous sommes en train de développer des relations avec les radios communautaires du Québec, par exemple, afin de partager nos contenus. Ainsi, elles pourraient avoir accès à nos vidéos, entre autres.

**M. Martin Champoux:** On pourrait donc étirer la logique en disant que, si on coupait le financement de CBC/Radio-Canada, cela pourrait avoir des conséquences sur les services français, mais aussi sur les petits diffuseurs qui pourraient profiter d'alliances avec la SRC.

**Mme Catherine Tait:** Cela aurait des conséquences sur tout l'écosystème médiatique; il ne faut pas oublier les producteurs indépendants.

**M. Martin Champoux:** Merci beaucoup. Je crois que c'est tout le temps de parole dont je dispose.

[Traduction]

**La présidente:** Merci.

Madame Ashton, vous avez deux minutes et demie.

**Mme Niki Ashton:** Merci, madame la présidente.

D'un côté, nous avons ici les libéraux qui appuient CBC/Radio-Canada, mais ce sont eux qui ont menacé CBC/Radio-Canada de compressions, ce qui a entraîné des pertes d'emplois. Ce sont aussi les mêmes libéraux qui ont approuvé des primes de 18 millions de dollars à un moment où les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts et où de nombreux journalistes de CBC/Radio-Canada ont perdu leur emploi.

De l'autre côté, nous avons les conservateurs qui ont attaqué CBC/Radio-Canada et qui ont fait d'une campagne visant à abolir le financement de CBC un élément clé de leur programme, une attaque contre nos collectivités et notre capacité de raconter nos histoires et, bien sûr, notre identité canadienne. La réalité, c'est que les Canadiens méritent que CBC/Radio-Canada leur rende des comptes et qu'elle soit en phase avec eux sur tous les fronts, ce qui signifie qu'il faut interdire les primes à la haute direction.

Alors qu'on supprime des emplois à CBC/Radio-Canada, il est important que notre radiodiffuseur public fasse preuve de leadership et qu'il n'accorde pas la priorité aux primes à la haute direction au détriment des emplois et de la radiodiffusion locale. Nous avons aussi besoin d'un radiodiffuseur public qui investit dans le journalisme local. J'ai souvent parlé de ma région qui n'a pas de présence permanente de CBC/Radio-Canada, même si elle a une station de CBC/Radio-Canada depuis des années. Par conséquent, les engagements à l'égard de la radiodiffusion locale et régionale sonnent creux lorsque CBC/Radio-Canada est incapable, année après année, de faire le travail et d'assurer une présence de CBC/Radio-Canada dans notre région qui compte 85 000 habitants.

Il est certain que nous espérons que la nouvelle personne qui doit prendre le relais au début de 2025 aura l'appui nécessaire de CBC Manitoba, de notre radiodiffuseur public, pour faire en sorte que notre région soit entendue. Nous voulons aussi nous assurer que les autres radiodiffuseurs locaux et régionaux disposent du soutien nécessaire pour faire leur travail. Ce n'est pas le rôle de CBC Manitoba de diffuser les nouvelles à partir de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver. Il doit être question de nous tous.

Par conséquent, avec l'arrivée d'une nouvelle PDG et dans l'attente d'un nouveau mandat pour CBC/Radio-Canada, au NPD, nous espérons voir un réseau CBC/Radio-Canada fort qui s'assure que nous ne verrons plus de primes à la haute direction. Il faut interdire les primes à la haute direction, embaucher des journalistes et des communicateurs locaux et rouvrir les stations qui ont été fermées en veillant à ce que les lacunes, y compris dans les déserts médiatiques, soient comblées...

• (1250)

**La présidente:** Veuillez conclure, madame Ashton. Merci.

**Mme Niki Ashton:** ... et voir aussi CBC/Radio-Canada défendre nos intérêts à tous.

Je suis préoccupée par le fait que votre mandat, madame Tait, n'a pas donné lieu à ce genre d'engagement. Les Canadiens méritent une présence forte de CBC, une présence forte de Radio-Canada, et nous continuerons de nous battre pour cela. Merci de votre attention.

**La présidente:** Je ne crois pas qu'il y avait une question, madame Tait, mais souhaitez-vous réagir? Vous pouvez le faire, brièvement, mais nous allons manquer de temps pour ce tour de parole.

Allez-y.

**Mme Catherine Tait:** Je tiens simplement à parler de mon mandat, et j'aimerais faire quelques observations.

Je suis très fière du travail que nous avons accompli pendant mon mandat. Nous avons lancé CBC Gem, un service de diffusion vidéo en continu consacré au contenu canadien, aux nouvelles et aux actualités locales. Nous avons lancé Ohdio à Radio-Canada, le premier service de diffusion audio en continu en français exploité au Canada. Nous avons triplé nos recettes numériques. Pour la première fois, notre couverture des Jeux olympiques et paralympiques a connu un succès retentissant.

Vous me dites que j'en ai assez dit. D'accord.

**La présidente:** Mesdames et messieurs, il nous reste 10 minutes, c'est-à-dire deux périodes de 5 minutes.

Je vais vraiment interrompre tous ceux qui dépasseront leur temps de parole.

Nous avons M. Scheer pour deux minutes et demie, puis je crois comprendre que vous partagerez votre temps avec M. Kurek pour deux minutes et demie.

Je vais vous interrompre, messieurs. D'accord?

**L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC):** Je vais aller droit au but.

Madame Tait, diriez-vous que votre mandat à CBC/Radio-Canada est un succès?

**Mme Catherine Tait:** Oui.

**L'hon. Andrew Scheer:** Vous croyez que vous avez laissé la société en meilleure posture que vous l'avez trouvée?

**Mme Catherine Tait:** Tout à fait.

**L'hon. Andrew Scheer:** D'accord, je vais donc passer en revue quelques éléments, et je dois dire que vous devez avoir toute une chambre d'écho si c'est votre impression, parce que lorsque nous parlons de la mesure dans laquelle CBC/Radio-Canada est coupée de la réalité des Canadiens, il suffit de regarder les primes que vous avez versées aux cadres supérieurs et à la haute direction pendant une crise d'abordabilité tout en mettant à pied le personnel de première ligne, ce que même Peter Mansbridge a reproché à CBC/Radio-Canada.

Si nous examinons toutes les mesures, tous les indicateurs clés de performance, les recettes publicitaires globales sont à la baisse et la confiance est à la baisse. Malgré les sondages que CBC/Radio-Canada a pu commander pour elle-même, les organismes tiers indépendants qui analysent la situation indiquent que la confiance à l'égard de CBC/Radio-Canada a chuté de 17 % en seulement quatre ans. L'auditoire est tombé à moins de 3 % aux heures de grande écoute. Cela signifie que, pendant les heures de grande écoute, 97 % des Canadiens se rendent dans leur salon pour regarder ce qui est à la télévision pour dire non à CBC/Radio-Canada, lui tourner le dos et choisir autre chose.

Compte tenu de tout cela, madame Tait, je tiens à vous remercier, au nom du Parti conservateur, des efforts que vous avez déployés pour nous aider à promouvoir la campagne visant à abolir le financement de CBC/Radio-Canada. Outre les membres du caucus conservateur, je pense que vous êtes celle qui a le mieux réussi à stimuler la demande en ce sens. Les 1,4 milliard de dollars de l'argent des contribuables ne sont pas destinés à un service de diffusion en ligne. Ils sont destinés à toute une gamme de produits dans laquelle les Canadiens choisissent d'autres sources d'information et de divertissement.

Encore une fois, je n'ai pas vraiment de question. Je tenais simplement à vous remercier des efforts que vous avez déployés pour nous aider à abolir le financement de CBC/Radio-Canada.

**La présidente:** Madame Tait, avez-vous un commentaire?

**Mme Catherine Tait:** Je dois dire que je suis vraiment choquée par la mesure dans laquelle certains membres du Comité — et les substituts, ou peu importe comment vous les appelez — semblent me prendre pour cible et lancer des insultes à propos de mon mandat à CBC/Radio-Canada afin de discréditer l'organisation.

L'organisation existe depuis 90 ans. On sait que 79 % des Canadiens disent croire que CBC/Radio-Canada devrait continuer. Il est ridicule de prétendre que cela prouve que nous devrions abolir le financement de CBC/Radio-Canada.

**La présidente:** Merci, madame Tait.

Je crois comprendre que M. Kurek ne partage pas son temps avec vous, monsieur Scheer. La parole est à vous.

**L'hon. Andrew Scheer:** Je tiens simplement à souligner qu'il ne s'agissait pas d'insultes. Il est peut-être insultant d'entendre que les recettes publicitaires sont à la baisse, mais c'est un fait. Il est peut-être insultant d'entendre que 97 % des Canadiens choisissent de regarder d'autres émissions que celles de CBC/Radio-Canada, mais ce n'est qu'un fait. Ce n'est qu'un fait que la confiance dans CBC/Radio-Canada a diminué de 17 % en seulement quatre ans.

Les fois où j'ai eu l'occasion de vous interroger au sujet de la confiance à l'égard de la société, vous m'avez répondu que le nombre de corrections publiées par CBC News avait augmenté. C'était la preuve ou une sorte de preuve qu'on pouvait faire confiance à CBC. Je vois les choses autrement. Lorsqu'une fausseté est diffusée aux nouvelles nationales et qu'une correction est apportée quelques jours plus tard, ou dans une publication en ligne, cela n'inspire pas confiance en CBC. Cela montre que CBC permet qu'un contenu soit diffusé avant de procéder à un examen, à une validation et à une vérification des faits appropriés.

Il est peut-être insultant d'entendre les montants en dollars des primes versées à la haute direction, mais je vais vous dire qui a vraiment trouvé cela insultant. Ce sont les travailleurs de première ligne qui ont été mis à pied lorsque CBC/Radio-Canada prétendait qu'elle n'avait pas assez d'argent pour garder toute cette main-d'œuvre et qui ont ensuite lu dans les journaux — ou appris dans une autre source d'information que CBC/Radio-Canada, parce qu'ils n'étaient probablement pas à l'écoute du réseau eux non plus — que la haute direction et les cadres supérieurs avaient tous touché des primes.

Ce ne sont que des faits. Tout ce que j'ai énuméré vient de sources indépendantes, de tierces parties, qui ont fait état de tout cela.

Encore une fois, je tiens à vous remercier de votre aide dans nos efforts pour abolir le financement de CBC/Radio-Canada.

• (1255)

**La présidente:** Merci, monsieur Scheer.

Je cède la parole aux libéraux pour la dernière intervention.

Monsieur Noormohamed, vous disposez de cinq minutes.

**M. Taleeb Noormohamed:** Je tiens d'abord à remercier M. Scheer pour ce monologue profondément gênant et pour être passé à notre réunion sans avoir entendu ce qui s'est dit auparavant. Je suppose que c'est une tendance que nous observons chez les conservateurs qui essaient de répandre de la désinformation à l'américaine. Je suppose que ce n'est que seconde nature chez certains d'entre eux, et c'est très bien.

Je pense qu'il est également important que si nous commençons à dénigrer... Je soupçonne que certains membres du Parti conservateur aimeraient probablement savoir où est allé leur argent pendant la course à la direction de M. Scheer, mais ce n'est pas le sujet qui nous occupe.

J'aimerais d'abord parler des faits, madame Tait, parce qu'ils semblent faire défaut à nos amis d'en face aujourd'hui. Nous avons entendu cette litanie d'éléments négatifs, parce qu'ils ont choisi de manipuler les données d'une certaine façon. J'aimerais revenir en arrière et vous poser des questions précises et pointues au sujet des plateformes. Pouvez-vous nous parler de la taille et de la portée de

CBC/Radio-Canada sur toutes les plateformes? Ils semblent croire que la télédiffusion est la seule façon de mesurer le rayonnement d'entreprises médiatiques. Pouvez-vous parler de toutes les plateformes?

**Mme Catherine Tait:** Au cours de mon mandat, CBC.ca et Radio-Canada.ca sont devenues les destinations les plus prisées pour les actualités numériques au pays. Nos sites de nouvelles en ligne attirent 21 millions de Canadiens.

**M. Taleeb Noormohamed:** Pour ceux qui ne comprennent peut-être pas ce que signifie « les plus prisées », est-ce que cela signifie que ces sites devancent ceux de tous les autres radiodiffuseurs privés?

**Mme Catherine Tait:** Cela signifie qu'ils devancent ceux de tous les autres services canadiens. Google et Facebook dament encore le pion aux services canadiens, mais nous sommes les plus prisés parmi les sites de nouvelles.

**M. Taleeb Noormohamed:** Pour préciser, le radiodiffuseur public s'en tire mieux que les entreprises privées présentes dans le même secteur d'activités au Canada. Est-ce exact?

**Mme Catherine Tait:** Pas sur toutes les plateformes, mais je parle précisément des nouvelles.

En ce qui concerne Tou.TV, le service de diffusion en continu de Radio-Canada, il est le plus prisé du marché francophone. CBC Gem se classe au deuxième rang derrière Crave.

Écoutez, quand on parle de performance, aujourd'hui, la télévision est un élément d'une opération multi-plateforme très complexe que vous pouvez découper et décomposer de toutes les manières.

Si vous me le permettez, madame la présidente, j'aimerais lire une brève lettre que j'ai reçue ce matin. Je me souviens que M. Waugh avait lu des lettres de Saskatoon. Celle-ci a littéralement atterri sur mon bureau ce matin.

L'auteure dit qu'elle écoute et regarde CBC depuis plus de 75 ans. Sa radio ne capte que deux chaînes, CBC Radio One et CBC Radio 2, et elle compte sur les bulletins de nouvelles télévisées de CBC/Radio-Canada pour obtenir des reportages honnêtes et impartiaux. Elle énumère certaines choses que CBC/Canada fait bien, à son avis, notamment les nouvelles locales et nationales et le journalisme d'enquête, les arts, la musique, les concerts, le français, le contenu ethnique, les émissions d'humour, les films, la couverture d'événements historiques, les émissions pour enfants et les revues de littérature. Elle dit qu'elle a peut-être raté quelques émissions, mais que le calibre des animateurs, des journalistes, des présentateurs et des techniciens est excellent. Elle tient à ce que je transmette à tout le personnel de CBC/Radio-Canada ses remerciements pour lui avoir offert le monde dans son fauteuil, libre, impartial, instructif et agréable. Après avoir exprimé ses salutations cordiales comme fidèle auditrice, elle dit espérer que CBC/Radio-Canada soit présente pendant des années.

Je la désignerai simplement pas son prénom, Judith.

**M. Taleeb Noormohamed:** Merci, madame Tait.

Je repensais à ce que nous avons l'habitude de regarder quand nous étions jeunes. Comme nous n'avions pas le câble, nous regardions CBC et Mr. Dressup nous a beaucoup enseigné. L'une de ses leçons était d'être honnête et de comprendre tout ce qui nous entoure, afin que nous puissions décider comment nous allions nous comporter.

Je trouve décevant que bon nombre de nos conversations avec vous aient porté sur un ensemble de « faits » qui ne sont pas du tout fondés sur la réalité. Nous avons débattu ici un million de fois de toute cette notion de rémunération au rendement par opposition aux primes. Toute la question de comparer la performance de CBC/Radio-Canada à celle des autres plateformes d'information au pays a été lancée comme un ballon politique.

Pour conclure, j'aimerais vous interroger sur l'idée que les conservateurs nous ont présentée. M. Scheer a révélé ici l'existence d'une campagne active pour abolir le financement de CBC/Radio-Canada. Je pense qu'il est important que nous défendions la société.

Je veux que vous expliquiez très brièvement aux Canadiens et aux Québécois ce que l'abolition du financement de CBC/Radio-Canada, comme M. Scheer le souhaite, signifiera tant pour les petites collectivités que les grandes, pour l'écosystème de l'information de notre pays et pour les Canadiens en général.

Pourriez-vous résumer cela en une minute ou moins?

• (1300)

**La présidente:** En fait, il ne lui reste pas une minute, mais bien 30 secondes.

Je sais que vous pouvez y arriver, madame Tait.

**Mme Catherine Tait:** D'accord, c'est parti.

Les dangers liés à l'abolition du financement de CBC/Radio-Canada comprennent le fait de priver 80 % de la population d'actualités locales, de 95 000 heures d'émissions d'actualités locales à la radio et de 45 000 heures de contenu télévisuel canadien. Cela signifie qu'on prive de leur gagne-pain des dizaines de milliers de producteurs, de créateurs, de musiciens, d'interprètes et de techniciens indépendants. Cela veut dire qu'on refuse aux habitants du Nord l'accès à leurs voisins et aux habitants du Sud. Cela veut dire priver les communautés francophones minoritaires de leur lien avec leur langue. Cela veut dire supprimer au moins 3 500 emplois.

**La présidente:** Merci.

Avez-vous terminé, madame Tait?

Il vous reste quelques secondes.

Allez-y.

**Mme Catherine Tait:** Oh, je croyais que vous aviez parlé de secondes.

C'est bien.

Enfin, cela signifie que les Canadiens n'auraient pas accès aux nouvelles internationales que leur présentent les journalistes canadiens.

[Français]

Nos correspondants à l'étranger sont un atout très important.

[Traduction]

**M. Taleeb Noormohamed:** Merci beaucoup, madame Tait.

Je ne sais pas si j'aurai l'occasion de vous interroger de nouveau, mais pour paraphraser Mr. Dressup, « Gardez vos crayons bien aiguisés et votre ruban adhésif démantelé et remettez toujours le capuchon sur vos marqueurs. »

**La présidente:** Merci beaucoup.

Avant de lever la séance, parce que la fin de notre réunion approche, j'aimerais vous poser une question, madame Tait. J'ai été attentive tout au long de ces audiences. On nous a dit que vous êtes mieux payée que le premier ministre. Nous avons entendu des représentants de Bell Canada, et je sais que les conservateurs eux-mêmes et toutes les personnes autour de cette table ont été consternés par les mises à pied chez Bell Canada alors que le PDG gagnait 13 millions de dollars par année. Je me souviens que des gens lui ont demandé s'il céderait une partie de cette somme pour garder son personnel. Cependant, étant donné que le salaire du PDG d'un radiodiffuseur privé atteint cet ordre de grandeur, qu'arriverait-il si CBC/Radio-Canada n'existait plus et que nous devions compter uniquement sur la radiodiffusion privée pour nous présenter les nouvelles, puisque — je sais que dans mon coin de pays, en Colombie-Britannique — beaucoup de gens ne peuvent pas obtenir de nouvelles ailleurs qu'à CBC/Radio-Canada? Que se passerait-il?

**Mme Catherine Tait:** Cela ferait en sorte que de nombreuses collectivités à la grandeur du pays...

Je n'entends pas. Ces gens parlent tellement fort.

**La présidente:** Oui, je sais. Pouvez-vous permettre à notre témoin de s'exprimer? Merci.

**Mme Catherine Tait:** Cela ferait en sorte qu'il y aurait plus de déserts d'information. Déjà au Canada, dans de nombreuses collectivités, des agences de presse privées ont fermé leurs portes, et le mouvement ne ferait que s'accélérer. En l'absence de CBC/Radio-Canada, vous et votre collectivité n'auriez pas de nouvelles canadiennes. Cela signifie que vous dépendriez de Facebook, de Google et d'autres services étrangers pour obtenir vos nouvelles. Je dirais que ce sera absolument... Le Canada ne s'en portera pas mieux. En fait, cela ne fera qu'empirer les choses. Je suppose que c'est ce que je dirais.

**La présidente:** Je tiens à vous remercier, madame Tait, d'être venue...

**M. Damien Kurek:** J'invoque le Règlement, madame la présidente.

**La présidente:** ... à maintes reprises. Je suppose que vous avez comparu si souvent que nous devrions peut-être vous nommer membre du Comité.

La séance est levée.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>